

SKED



CAHIERS DE LA JEUNE BRETAGNE

UNITÉ



Dix ans.
La loi prévoit
que les crimes
sont prescrits
au bout de
dix ans. Nous
avons fait six
cents kilo-
mètres, mes
compagnons
du Bleun-
Brug de Paris

et moi, pour interrompre la prescription du silence en faisant monter vers le ciel la plainte bouleversante des cloches de Koatkeo. Douze décembre 1953. Bois noirs. Ciel bas. La voix du bronze était étouffée par une espèce d'interdiction. Nous disions : c'est à Pâques seulement que les Autres pourront entendre. Et, comme c'était l'époque des semailles, nous ajoutions : Seigneur ! faites que le sng du Martyr soit suffisant pour rendre la vie au Val Sauvage ! A l'image des pierres dispersées de cette chapelle en ruine que l'Apôtre a relevée de ses mains, Breith se réveillera-t-elle enfin, au printemps qui vient, dans la conscience de son Unité ? Les bois de Koatkeo sont en train de reverdir. Pour tous nos frères, voici la branche verte de Mai. RA VO MEULET AN AOTROU.

ALLELUIA !

L'Apôtre de l'Unité Bretonne

L'abbé Perrot m'apparut toujours comme l'homme d'une idée : l'union des Bretons, au-dessus de toutes les diversités et par delà toutes les divergences, au service du bien commun de la Bretagne.

Vivant dans un milieu dont il serait sans doute exagéré de prétendre qu'y régnât une particulière ouverture d'horizon et que l'atmosphère en fût spécialement exaltante, ce lui fut un rare mérite de s'élever et de se tenir à un niveau transcendant de haut tout ce qui pourrait ressembler à des querelles de clocher... ou de sacristie.

Non que son esprit voguât à la dérive. Il était au contraire fermement attaché à ce qui constituait pour lui des convictions sacrées, et il se défiait terriblement d'innovations idéologiques qui avaient le tort à ses yeux de n'être pas confirmées par l'expérience des siècles et d'être en désaccord avec la tradition bi-millénaire.

Ni non plus qu'il fût naïf : il le fut infiniment moins qu'on l'a dit. Si les affaires d'argent parfois le prenaient au dépourvu, son jugement sur les hommes n'était pas si facilement pris en défaut. Quand selon son geste accoutumé il se frottait énergiquement les mains, inclinant quelque peu sa bonne grosse tête ronde, le sourire de ses yeux et le rire de ses lèvres n'étaient pas d'un ingénu. Son goût de la conciliation n'était pas d'un jobard. Si quelqu'un de ceux à qui il portait intérêt ou qui étaient admis familièrement, familialement dans son intimité, s'oubliait à le brocarder ou à lui jouer quelque entourloupette, il savait encore choisir de patienter et de se taire s'il jugeait que son silence et sa réserve fussent être utiles à l'accord et à l'union entre Bretons.

Car il considérait comme sa tâche de choix d'écarter ce qui divise et de rechercher ce qui unit. Ses consignes écrites, peut-être, ne reflètent pas toujours à l'évidence ce souci : lorsqu'il avait à rédiger (en français tout au moins), sa pensée ne se mouvait pas à l'aise dans le corset doctrinaire qu'il lui imposait et sa plume ne se départissait que malaisément d'une certaine maladroite rigidité.

Mais sa parole, mais ses gestes !... L'une des entrées en matière dont il usait (s'il n'en abusait) lorsqu'il abordait quelqu'un, était de lui poser l'interrogation évangélique : « Quid dicis de te ipso ? » En ce qui le concerne lui-même, son attitude constante était la plus limpide des confessions : ses actes parlaient pour lui.

Quel accueil il ménageait à tous dans son presbytère, dans ses congrès, dans son estime, dans son cœur. Son intérêt, son affection, son dévouement englobaient tous les vrais Bretons (quant aux autres, Y.-V. Perrot savait mieux encore que nous que s'il est peu de types humains aussi attachants que le Breton conscient de ce qu'il est et fidèle à soi-même, il n'y a peut-être rien d'aussi abject et d'aussi répugnant au monde qu'un Breton dégénéré et renégat, tel qu'il arrive aux amis les plus dévoués de la Bretagne d'en rencontrer une fois ou l'autre.)

Sur sa table, comme son amitié, était ouverte sans formalité, sans exclusion, sans exclusive, à tout ce qui est breton. Qui n'y coudoyait-on ? Archivistes chevronnés (qui méusaient bien quelque peu de son inlassable longanimité de producteur bienveillant et lui dévotaient peu

utilement son temps), fonctionnaires jouissant d'une heure où il leur était loisible d'oublier qu'ils l'étaient, hommes d'affaires qui venaient, en ne l'avouant pas, faire provision à son contact, d'idéalisme et prendre un bain de perpétuelle jouvence, négociants de la grande ville, ingénieurs agronomes, châtelains, artisans, médecins, cultivateurs, prêtres, architectes, et toute une jeunesse (elle était jeune alors !) aux visages si divers : artistes à l'âme impressionnable (et qui en attendant de s'exercer à la palette et au pinceau maniaient le balai à la cuisine et pensaient la rossinante à l'écurie) ; brillants esprits qui possédaient comme peu l'art de la formule et du trait ; philosophes, ou qui se croyaient tels, qu'avait frolés d'un peu près, tout entichés qu'ils fussent de logique et de raison pure, le dévergondage de la fantaisie celtique, mais dans les yeux de qui se lisait la froide résolution d'aller jusqu'au bout, jusqu'au bout de tout, à la poursuite de leur idée ; hommes d'action dont le regard trahissait l'intensité du feu intérieur qui les dévorait et dont la flamme devait un jour consumer en eux jusqu'au dernier atome la substance de vie ; lansquenets à la Haltung impeccable, en qui prenait corps une curieuse alliance d'irréductible chouannerie, de rêve irlandais et de discipline spartiate à la Nicht Raisonieren.

Des Bretons de toute obédience politique et qu'un seul facteur rapprochait : l'amour de la Bretagne, fréquentaient chez lui. Les opinions les plus opposées étaient bien obligées de fraterniser sous son toit. On y voyait, non sans curiosité, se réunir les contraires et s'associer les contrastes. Je pense à deux militants, non sans mérite, qui passaient hélas le plus clair de leur temps à s'entredéchirer, sauf lorsqu'ils se rencontraient chez M. Perrot. Dans son presbytère j'ai fait la connaissance de pasteurs protestants, d'instituteurs communistes : que de frémissements de rage impuissante et de larmes de honte a suscitées, dans les milieux attachés aux orthodoxies les plus variées, son assassinat !

Lui qui était si intensément, si totalement lui-même (Feiz ha Breiz : Il tenait tout entier, sans réserve, sans condition, sans peut-être, sans si, sans mais, en ces deux mots), il s'en vint pleurer sur la tombe de Yann Sohier. Malgré le relatif recul du temps, la « petite histoire » et les incidences ecclésiastico-administratives d'une solennelle déposition au cours d'un retentissant procès sont sans doute encore trop fraîches en certaines mémoires... et trop savoureuses aussi pour souffrir d'être déjà contées en public.

Fin 1943, il me conduisit en des fermes isolées sur la lande où l'on « résistait » autant que faire se pouvait et en des milieux où l'on s'imaginait, de bonne foi, que la manière adéquate à la conjoncture de chouannerie était de jouer, sans crainte de l'anachronisme ni du ridicule, les Déroulède ou les Colette Baudouche. La cure de Scrignac abritait côte à côte des anglophiles qui avaient fui les bombardements... anglais et d'autres qu'on réputait « germanophiles » et qui étaient bien plus que les premiers en difficulté avec... l'occupant.

Qui donc, pourvu qu'il fût bon Breton, fut jamais exclu de sa sympathie ? Sévère, il ne l'était qu'envers les semeurs de discorde. Avouons que sa colère sacrée n'eut que trop souvent, sur ce terrain, l'occasion de s'exercer. Si la possibilité d'être « méchant » n'avait été contradictoire à sa nature, il l'eût été à l'égard des fauteurs de discordes intestines. Ce fut l'ib, ajoutée au tourment que lui causait le scandale de prêtres bretons traîtres à la Bretagne, sa permanente souffrance.

Les suprêmes entretiens que j'eus avec lui le long de la grève de

Morgat, sur les flots de la mer intérieure de la rade de Brest et le soir dans le chemin creux de Kroatkeo, n'eurent pas d'autre thème. Il se plaignait amèrement que la vie du mouvement semblât conditionnée par des incompatibilités personnelles d'humeur et de tendances ou subordonnée tout entière à la querelle inexpiable de personnalités « qui non coutuntur ». Il se désolait d'une zizanie chronique stérilisant les efforts les plus généreux et faisant avorter les entreprises les plus riches de promesses. Tant de qualités, se lamentait-il, tant de dévouement compromis par un individualisme forcené conforme, trop conforme à une tradition qui, à côté d'autres éléments : la poésie, le rêve, l'héroïsme..., appartient à l'hérédisme celtique.

La dernière lettre qu'il m'écrivit était pour déplorer les haines... fraternelles, les rivalités rabiques, les intrigues menées au détriment de la cause commune par des meneurs de jeu auxquels il appliquait — l'en excusent les Révérends Pères — le prédicat de « Jésuites ». La polémique fratricide et vaine, c'est, disait-il, le péché originel du mouvement.

A-t-il cru qu'un jour le génie celtique guérirait de ce vice congénital, et l'action bretonne de cette tare native ? Qu'eût-il dit au spectacle d'agissements qui laissent sans parole les observateurs les plus bienveillants ? Qu'eût-il pensé d'un « mouvement » occupé à tourner en rond à la poursuite de vendettas strictement incompréhensibles en dehors du cercle restreint des initiés ? Quelle eût été son opinion en présence d'une activité qui ne semble consister qu'à se jeter à la tête, vingt ou quarante ans « après », en guise d'arguments, des injures en « isme » sans plus de signification que de portée ?

Le défaut certes est humain. N'est-il pas un peu plus spécialement celtique ? Ce n'est pas pour rien, croirait-on, que le clan est l'institution typique de la société des Celtes. Une propension atavique à l'anarchie ne porte-t-elle pas chez eux à un perpétuel paroxysme l'universel prurit de schisme et de dissension ? Étrangers, nous n'avons pas à prendre parti dans ces différends. Amis, nous ne pouvons qu'en être attristés.

L'abbé Perrot, quant à lui, donnait un autre exemple, oserais-je dire un exemple... assez peu breton. Il fut peu ou prou, durant un quart de siècle, le père spirituel ou le parrain de tout ce qui, en Bretagne, travaillait au salut de la patrie, même si parfois il avait peine à se reconnaître tout à fait en certains de ses pupilles. Il réunissait dans son amour tous ceux qui, à quelque degré que ce fût, étaient possédés par l'amour de la Bretagne. Il fut, il reste l'homme de tous, de tous les patriotes, de toute la patrie.

Ainsi fut l'abbé Perrot, et c'est parce qu'il fut tel qu'une autre constatation s'impose : les très rares initiatives en Bretagne qui, en dépit de plus d'une déficience et malgré tout, ont « tenu » à travers mille vicissitudes, à travers deux guerres et quelles après-guerre, sont et demeurent celles de l'abbé Perrot.

Nous tous qui aimons la Bretagne, et qui l'aimons pour elle-même, comme a bien voulu en consigner l'éloge l'auteur d'un *De Viris* moderne, nous ne pouvons, en ce tragique et douloureux anniversaire, formuler de souhait plus ardent que voir s'imposer et triompher parmi ses compatriotes, pour le salut de leur pays, l'esprit de Yann-Vari Perrot. Le mouvement breton n'a d'avenir et la Bretagne d'espoir de vie que dans la ligne qui fut celle de l'apôtre de l'unité bretonne.

J.-M. GANTOIS.

Le pionnier de la résurrection de Landevennec

Une date qui marqua dans l'Histoire de Bretagne fut cette année 935, quand sous le joug normand, l'abbé Yann Landevennec revenant d'exil entreprit de rendre la vie au Lann de saint Gwenolé...

Mille ans plus tard, un autre abbé Yann, rassemblait ses compatriotes dans les ruines de Landevennec.

Tous ceux qui furent à ce pèlerinage du 4 septembre 1935 le voient encore dressé au milieu des ruines, et entendent son appel pathétique : « Breman ez eus mil bloaz mogeriou an iliz-man, a vir beziou ar Roue Gralon meur hag an abod santel Gwenolé, a oa diskaret izeloc'h c'hoath eget n'int breman : adsavet int bet. Ar vro, eus an eil penn d'egile a oa flastret gwithoc'h c'hoath eget n'eo breman : adsavet eo bet. Perak Bretoned, ne rafemp-ni ket en XXvet kantved ar peth o deus graet hon tadou en Xvet kantved ? »

« Ses paroles éclatent comme un éclair, ranimant l'espérance. On croit entendre le souffle du prophète Ezechiel, comme le premier frémissement des ossements desséchés.

« Ce jour-là, la Bretagne catholique lève officiellement la prescription qui pesait sur les ruines de Landevennec, prescription qu'elle n'avait jamais acceptée dans le secret de son cœur : l'abbaye de Landevennec serait restaurée dans sa splendeur, matériellement et spirituellement à l'heure marquée par la Providence, et cette restauration serait l'œuvre de la Bretagne pour la gloire de Dieu, pour la joie et la fierté des Bretons qui retrouveront ici, plus vivant que jamais, l'antique foyer de prière, de pénitence, d'apostolat et de culture bretonne » dira plus tard le chanoine Favé, aumônier général du Bleun Brug, en cette journée solennelle du 10 mai 1953 : Pose et bénédiction de la première pierre de la nouvelle abbaye de Landevennec.

Mais en attendant ce jour béni, l'abbé Yann-Vari Perrot ne cessera de lutter pour arracher Landevennec à l'anéantissement total. Et ce seront les grandes journées de célébration du millénaire de la Résurrection de la Bretagne, thème du Congrès du Bleun-Brug 1937 dont les assises se tiendront cette année-là intentionnellement dans les parages de Landevennec, à Plougastel.

La résurrection de Landevennec est accueillie par certains comme une chimère, par d'autres comme très souhaitable mais les ressources font totalement défaut !

Et pourtant l'abbé Perrot, soutenu par Dom Godu, qui symbolise la présence bénédictine au Mont Saint-Michel, ne perd pas espoir. Mais de Scrignac : les propriétaires de Landevennec s'apprêtent à vendre une partie du domaine par lotissements ; un chemin est déjà en projet pour la construction de villas qui se succéderaient le long de la rive. Aussitôt l'abbé Perrot écrit au propriétaire :

« Nous sommes très inquiets au sujet de l'antique abbaye de saint Gwenolé qu'il faut absolument arriver à restaurer. C'est une terre sainte

bretonne. Nos fêtes de 1935 et de 1937 n'ont eu d'autre but que d'attirer les regards des patriotes bretons sur ces lamentables ruines.

« De même que 937 a été l'année de la résurrection du lann de Gwenolé, nous voudrions aussi que 1937 soit l'année où l'on pourra dire qu'une nouvelle vie monastique va surgir des ruines accumulées dans ce beau coin de terre par la Révolution française. »

Alors il faut voir se grouper autour de l'abbé Perrot quelques hommes, que l'on appellera dans certains milieux monastiques, des pêcheurs de lune (1), pour éviter l'irréparable. Bien que n'ayant pas le moindre capital pour acquérir le précieux lann, ils s'acharneront à gagner du temps.

Or, à la veille de la saint Corentin 1937, M. Conan, notaire à Telgruc, apprend à l'abbé Perrot que les propriétaires de Landevennec sont disposés à vendre dans des conditions cette fois acceptables.

Sans perdre une minute, l'abbé Perrot écrit au notaire : « Vraiment ce serait indigne de la Bretagne de laisser passer cette occasion unique de rendre aux bénédictins ce qui leur a été enlevé par la Révolution française et je félicite les propriétaires de vendre leur bien à un prix raisonnable sans tenir compte de la valeur extrinsèque. »

Seulement la Bretagne restera sourde à l'appel de son apôtre. L'horizon d'ailleurs s'obscurcit : « La Face sanglante de la Guerre ».

Dans un brouillon de lettre non datée, écrite au propriétaire de l'Abbaye de Landevennec, l'abbé Perrot lance son dernier cri :

« Devant l'Histoire (ces deux mots sont rayés ; après réflexion l'abbé Perrot l'a fait par modestie puis il a continué) :

« J'ai achevé mon rôle qui était de faire connaître à la Bretagne la valeur au point de vue historique de Landevennec. Je serais si navré que mes efforts aient été inutiles que pour encore je n'ose y croire. »

Et ce fut la Guerre... et l'assassinat du pionnier de la Résurrection. Mais quand sept ans plus tard, dans la nuit des saints de Bretagne, au Bleun Brug de Saint-Pol-de-Léon, celui que l'abbé Perrot avait appelé le futur Abbé de Landevennec, Dom Félix Colliot, lança l'appel de la grande croisade bretonne en faveur de la Résurrection, décisive cette fois, du Lann de Gwenolé, nous étions quelques-uns à croire que l'abbé Yann-Vari Perrot était présent aux côtés du Moine.

Trois ans plus tard, en 1953, la Bretagne accourait à Landevennec pour bénir et poser la Première pierre de l'Abbaye renaissante. Par ce geste, tout au moins, elle aura marqué le dixième anniversaire du meurtre de son guide spirituel (1943). De son Eternité, entouré de saint Gwenolé et de saint Corentin, le saint abbé Yann-Vari Perrot voyait son grand rêve se réaliser.

Et nous concluons avec Dom Godu qui, dans les heures d'espérance des tractations landévennociennes, disait à l'abbé Perrot :

« Après la providence, c'est à vous, Cher Monsieur le Recteur, que nous devons faire remonter le mérite de cette magnifique entreprise : ADSAVIDIGETH LANDEVENNEG. »

Herry CAOUISSIN.

(1) Les « pêcheurs de lune » étaient : Dom Godu, de l'abbaye de Farnborough, James Bouillé, Dieuleveult, président du Bleun-Brug, Yeun ar Gô, notaire à Gouézec, Alfred Lajat, de Nantes, Herry Caouissin, secrétaire général du Bleun-Brug, et... l'abbé Perrot, bien entendu !

Mertherien Skrignag

PREZEGENN DIEMBANN AN AOTROU PERROT

Breudeur, n'it ket da ankouac'haot ar re a zo bet en ho penn hag o deus diskleriet deoc'h komzou Doue. Gwelit penaos int marvet hag evelo lakit ho feiz da skedi.

Sant Paol

Lither d'an Hebreed - XIII - 7.

Jezuz krist, Mab Doue, a zo bet war an douar tri bloaz ha tregont. Tri bloaz ha tregont hepken. Tremen a eure evel eul luc'hedenn. Nebeut a dud her gwelas. Nebeut a dud a glevas ano anethan. Met klask a eure testou.

D'ar Yaou Bask a-raok pignat en nenv e lavare d'e ebestel ha d'e ziskibien : C'hwi a vezo va thestou er Jude, er Galile hag e Samari ha betek ar penn pella eus ar bed. C'hwi a lavaro d'an dud all ar peth ho peus gwelet ha klevet. Ar re a gredo a vezo salvet. Ha kentoc'h eget am nac'h e varvoc'h.

Jezuz Krist en deus klasket testou. N'eo ket testou eo a zo bet market dethan.

O c'halet en deus e pep kantved hag e pep bro.

O c'haout a eure e Jeruzalem, pa voe lathet Sant Stefan, ar c'henta merther.

O c'haout a eure e Rom, pa voe lathet Per ha Paol.

O c'haout a eure e Skrignag pa varvas d'ar 17 a vetheven 1793 an Ao. Bernard, e karfen komz anethan fenoth hag eus an daou veleg all an Ao. Jegou hag an Ao. Koth a roas an dourn dethan da ziskleria komzou Doue ama brema eth eus 150 vloaz.

N'eo ket dre nerth an divrec'h eo e fell da Jezuz-Krist gounit ar bed holl, met dre nerth ar gredenn.

Ar gredenn gristen a zo eur gredenn hag a dalv holl aour ar bed, rak eur gredenn eo hag e varver eviti.

Pebeth nerth a ro eta ar gredenn se. Ar vertherien a c'helle tec'het diouth ar maro gant eur ger o nac'h o c'hredenn. N'o deus ket graet !

Brema eth eus 153 vloaz, d'ar 27 a viz du 1790, e voe votet eul lezenn hag a lake ar c'houarnamant e penn an Iliz e-lec'h ar Pab. Hag ar velein a deuas urth detho da ober le da senti outh ar c'houarnamant.

Person Skrignag an Ao. Bernard, hag e gureed, an Ao. Jegou, person Koadkeo, hag an Ao. Koth, person Poullaouen, a lavaras : **Kentoc'h Mervel** eget ober eul le hon distagfe diouth ar gwir Iliz.

Ha setu ama neuze petra zegouethas gant ar veleien vat-se.

An Ao. Stefan Bernard, bet person Skrignag epad 27 vloaz a voe prizonet e kastell Brest d'ar 3 a viz meurth 1792 ha kaset da Gemper e - lec'h ma varvas d'ar 17 a viz metheven 1793 d'an oad a 70 vloaz. Ne voe ket dibennet rak ne veze ket dibennet ar re o devoa 60 vloaz pe outhpenn ! Ne vezo ket lakaet war roll ar vertherien met marvet eo en toull bac'h kentoc'h eget trei kein d'ar gwir feiz.

Pevar miz goude maro an Ao. Bernard, Fanch ar C'hoth a gemeras ar garg eus a barrez Skrignag evel kannad ar Pab. Eun eskob touer an Ao. Expilly eo a oa neuze e Kemper. Eun nebeut devethiou araok e varo, an Ao. Koth a oa e Leuhan hag e kovesaas e - doug an noz ha goude eth oferennas hag o kimiadi e lavaras e vije laouen o vervel evit e feiz. Gwerthet e voe gant daou Judas hag unan anetho a oa e zleour (Kant lur a oa evit diskulia eur beleg kuthet !). O pignat war e varc'h da vont da Vrest an Ao. Koth a gane al **Libera** ha biskoath n'oa bet gwelet kel laouen. Kondaonet e voe d'ar maro dre ma n'en doa ket graet al le, dre ma oa chomet er vro ha dre m'en doa graet e labour a veleg. Dibennet e voe d'an 13 a viz meurth 1794. P'edo ar gountel o kouetha war e c'houzoug e youc'has : « Bevet Jezuz ha Maria » !

An Ao. Glaoda Jegou a dlee beza lathet tri bloaz all war lerc'h an Ao. Koth. Epad tri bloaz eo bet e - hunan karget eus pemp pe c'hwec'h parrez. An Ao. Jegou en deus bevet ama dindan guth e takad douar Koadkeo, gwisket e miliner pe e tieg. Tremen a rae an noz o vadezi, oc'h eureuji, oc'h oferenna. Loja a rae gwech er c'hrevier, gwech er c'hoajou evel al loened goue, atao en aon da veza diskuljet gant eun trubard, atao en aon da veza tapet gant ar soudarded c'hlas ! Hag e c'heller lavaret eus ho tud koth a veve brema eth eus 150 vloaz e oant kristenien **start pa n'eus ket bet kavet en o thous unan hepken da ziskulia o beleg.** Eun deveth e voe kavet e kroaz-hent Mezelar. Petra oa degouethet ?

Pebeth skouer evidomp-ni ! O Mertherien Skrignag, Koadkeo ha Poullaouen, evel eun heal kaer, Sklerijennit an takad douar e labourec'h ker mat warnan. Rak **ethomm bras en deus da veza sklerijennet.** Gwelit an diskar a zo deuet ennan abaoe hoc'h amzer. Kement a labour fall a zo bet graet er 150 vloaz diwetha - ma e c'hellfemp lavaret brema eo deuet da wir komzou Sant Paol : « Dont a ray eun amzer ma ne c'houzanvint ket ken ar geennadureth yac'h (Sanam doctrinam) ; mont a raint da heul o youlou fall ; tec'het a raint diouth ar wirionez ; trei a raint war-du ar gevier ».

Ha daoust da ze **ra deuy mertherien an dispac'h da rei deomp-ni ho peleien nerth labourat war dachenn skrignag ha da gas d'an holl kelennadureth yac'h hor salver Jezuz Krist. Ra deuy mertherien skrignag da zeski deomp eth eus traou ha n'heller ket o gouzanv !** Nann ! Lezennoù a zo hag a zo ret o heuill. **Lezennoù a zo hag a zo pec'hed o heuill hag eo gwelloc'h mervel eget o heuill.** Setu aze eur wirionez hag a zo bet diskleriet kaer, a - wel d'ar vro a - beth, e litherennou gwad, pa voe dibennet mertherien an Dispac'h. Lezennoù evelse a zo hag eo dleet o therri. N'eus nemet gourc'hemennoù-Doue ha ne c'hellfe ket an dud o therri : ar re - se ne vo direnket netra enno keit ha ma'th ay ar bed endro. Met pa lavarent pennadurethiou ar c'houarnamant a - raok ar brezel e oa lezennoù « lik » hag a oa « intangibles », ne c'helled direnka nag eur ger nag eur pik enno, e lavarent eun dra ken diskiant ma lakaent ar bed holl da c'hoarthin detho.

An amzer ma vevomp enni a zo eun amzer drubuillou evel an hini a wela hon tadou brema eth eus 150 vloaz. Met chomomp stag outh ar skourr glas ma'th eo **hor salver Jezuz Krist** ha neuze ne'th aimp ket da goll. Adsavet e vo ar vro en he splander a wechall.

Hor feiz hor saveteio ! Evelse bezet graet !

Yann-Vari PERROT.

RESSUSCITONS LA HARPE EN BRETAGNE

On attribue l'introduction de l'usage de la harpe en Europe aux habitants des îles britanniques, aux Celtes. De nombreuses raisons viennent appuyer cette tradition :

— D'abord l'apparition de la harpe sur les monuments celtiques antérieurement à toute manifestation analogue dans le reste de l'Europe.

— Ensuite le fait que dans un manuscrit donné par GERBER pour fort ancien (VIII^e s.) cette représentation de la harpe est accompagnée de la mention « *cithara anglica* ».

Au Moyen-Age le mot *cithara* désigne des instruments de formes différentes mais à cordes pincées. Cette *cithara anglica* est une harpe triangulaire de 12 cordes.

Enfin la place que tient la harpe dans l'histoire et la légende des pays celtes. Une de ces légendes nous dit comment les ancêtres des Irlandais, les Tuatha Dé Dannan, ayant battu les corsaires Fomorians, ceux-ci prirent la fuite. Alors Lug (le roi des Tuatha), le Dagda (leur grand chef et druide) et Ogma (leur plus grand héros) suivirent les Fomorians parce qu'ils avaient capturé Waithne, harpiste du Dagda. Ils atteignirent les Fomorians et là ils virent la harpe suspendue au mur.

C'était la harpe dans laquelle la musique était retenue par un sortilège, si bien qu'elle ne répondait pas aux sollicitations jusqu'au moment où le Dagda l'éveilla en disant : viens Durdabla (ici des formules d'incantations intraduisibles). La harpe se décrocha du mur et vint, tuant 9 personnes au passage ; elle vint vers le Dagda et il joua pour eux tous les trois modes qui classent un harpiste, c'est-à-dire : le **Suantraighe**, le **Centraighe**, le **Goltraighe**. Il leur joua le **Goltraighe** jusqu'à ce que leurs femmes fondissent en larmes. Il leur joua le **Centraighe** jusqu'à ce que femmes et adolescents éclatassent de rire. Il leur joua le **Suantraighe** jusqu'à ce que tous fussent endormis. Grâce à quoi les trois héros échappèrent aux Fomorians qui voulaient leur mort.

EN IRLANDE

Un chroniqueur qui vivait à la fin du XII^e siècle et dont les voyages et la haute culture garantissent le témoignage, GERALD le GALLOIS, de son vrai nom GERAUD BARRY, écrit :

« Il faut noter que l'Ecosse et le Pays de Galles rivalisent d'émulation dans l'imitation de la musique irlandaise. »

A la fin du XVI^e siècle nous verrons GALILEE parler en ces termes : « Ce très ancien instrument déjà commémoré par DANTE nous fut rapporté d'Irlande, les habitants de cette île s'y sont exercés depuis des siècles, et l'ont adopté comme emblème de leur royaume. »

Dès les V^e et VI^e siècles les missionnaires irlandais qui circulaient dans toute l'Angleterre, fondant des monastères, avaient la coutume de chanter des hymnes et des psaumes en s'accompagnant d'une petite harpe. Cette coutume continua pendant sept siècles et GERALD BARRY vers 1190 écrit :

« Les évêques et les abbés voyagent avec leur harpe, utilisant leur pouvoir instrumental comme un moyen de conversion. »

Les Irlandais possèdent dès le début du Moyen-Age deux sortes de harpes. Une très petite portable, à l'usage des missionnaires religieux



Photos GALBRUN

guide de Bleimor jouant de la harpe chorale

scout de Bleimor jouant de la harpe portable





**Les rêves qu'il chantait
Ressemblaient à vos rêves
Comme le bruit des pins
Aux rumeurs de la mer.**

A. le BRAZ
(le Harpeur)

dont nous venons de parler, et une autre de grand format réservée aux harpistes de métier.

Le raffinement de la construction était extrême. Un artiste dessinait la forme de l'instrument, un menuisier la découpait, un orfèvre fournissait les ornements, un décorateur achevait d'embellir le tout.

Un spécimen magnifique est exposé au Musée de DUBLIN sous le nom de « BRIAN BORU'S HARP ». On pense que cette harpe date de 1220 environ, elle fut envoyée d'Irlande en Ecosse par le roi de THOMOND comme rançon de son barde détenu en captivité. Elle a 30 cordes, mesure 72 cm. de haut. Le corps sonore est fait de saule rouge. La colonne de chêne est recouverte presque entièrement d'argent ciselé. Un cristal taillé y est enchâssé.

On jouait de la harpe irlandaise posée à terre, le corps sonore appuyé contre la poitrine, face à l'épaule gauche, exactement la position inverse de notre école de harpe actuelle. Les cordes étaient pincées entre l'angle et la chair, méthode abandonnée à partir du XVI^e siècle environ.



GERALD BARRY a prôné très haut l'art des harpistes de son temps. Un des plus illustres noms de cette époque fut l'Irlandais CARROL O'DALY, auteur de l'air célèbre EIBLIN A RUIN.

Vêtu en ménestrel O'DALY chanta cette mélodie devant ELEN KAVANAGH.

Est-ce l'air... ou le charme personnel du musicien, l'histoire ne nous le dit pas, mais toujours est-il qu'ELEN fut captivée à tel point qu'elle s'enfuit le soir même de ses fiançailles avec le séduisant musicien... très certainement au grand désespoir du fiancé !

Cette charmante mélodie fut très admirée par HAEDEL pendant son séjour en Angleterre et BOIELDIEU lui-même l'utilisa pour son opéra « La Dame Blanche ».

L'enseignement des harpistes était transmis dans le plus grand secret, confié seulement à la mémoire.

Tout au cours de l'histoire la harpe ne cessa de jouer un rôle important dans la vie irlandaise. C'était un instrument national et qui excitait l'amour national à tel point que CROMWEL, dans sa lutte contre l'Irlande, ordonna à ses partisans de détruire toutes les harpes. Cette destruction fut poussée si loin que l'archidiacre LYNCH, dans un de ses écrits, déclarait : « Au bout de très peu de temps il n'existait plus de harpe en Irlande ».

Nous pourrions citer de nombreux noms de harpistes irlandais, mais comment ne pas faire une mention spéciale pour le célèbre O'CAROLAN dont le nom fut immortalisé par GOLDSMITH.

Né à Newtown en 1670, il devint aveugle dans sa 22^e année. Faisant preuve de beaucoup d'habileté sur la harpe, il fut pourvu par sa protectrice d'un cheval. Ainsi équipé, il se mit à parcourir le pays comme harpiste professionnel en compagnie d'un serviteur qui portait sa harpe et conduisait son cheval. Il fréquenta les demeures des nobles et écrivit de nombreux airs. Tous portent un caractère éminemment national.

O'CAROLAN mourut en 1738 dans la demeure de sa vieille protectrice, Madame DERMOT, à qui il légua sa harpe. Il fut enterré dans l'église de Kibromon. Une admiratrice fit clôturer le cimetière et graver cette inscription :

« En ces lieux se trouvent les restes de O'CAROLAN, le dernier des bardes irlandais, qui quitta ce monde le 25 mars 1738. »

Une autre admiratrice fit placer un bas-relief dans l'église de Saint-Patrick, à Dublin.

La renommée de O'CAROLAN fut telle que BEETHOVEN, dans une lettre à l'écossois THOMSON, écrivait : « Si O'CAROLAN avait été sur le continent pour étudier, il aurait été le plus bel ornement de la musique irlandaise ».

Avant de quitter l'Irlande il faut évoquer son grand poète THOMAS MOORE qui a chanté en d'exquises poésies la harpe de son pays :

« Cette harpe que j'éveille pour toi ma douce amie, était jadis une sirène qui chantait sous la mer et qui souvent au soir traversait les vagues brillantes pour venir sur le vert rivage à la rencontre du bien-aimé. Mais elle aimait en vain, il la laissait pleurer et baigner de ses larmes, toutes les nuits, ses longues tresses, jusqu'à ce que le ciel prenant pitié d'un amour si tendre métamorphosa en cette douce harpe la vierge des mers.

« Son corps se courba gracieusement, ses cheveux distillant des

pleurs de chaque brillante boucle recouvrirent ses bras de neige et devinrent des cordes d'or. »

AU PAYS DE GALLES

La **telyn**, nom gallois de la harpe du pays de Galles, ressemble à la harpe irlandaise. La seule différence réside dans la dimension beaucoup plus grande de la colonne qui donne à l'instrument un aspect plus élancé.

L'une des plus anciennes qui subsiste est celle du Musée de Dublin, elle remonte à peine au 17^e siècle.

La **telyn** des harpistes de basse classe était montée de crin. Quand un chanteur pour devenir musicien plus achevé, changeait sa **telyn** contre une harpe à cordes de métal, il payait une redevance de 24 pences au maître joueur.

La harpe galloise ancienne avait de 12 à 17 cordes sur un rang, accordées diatoniquement. Plus tard, au 17^e siècle, elle possédait 3 rangs. Les rangs externes sonnent à l'unisson, le rang intérieur donne les notes dièses et bémolisées. On ne rencontre cette harpe que dans le Pays de Galles.

Dès l'époque la plus reculée on sait avec certitude la prédilection des Gallois pour leur **telyn**. Le fait suivant en est un témoignage.

Au 10^e siècle nous voyons un roi, HOWELL LE BON, qui règne sur le Pays de Galles, donner à son peuple un code nouveau.

Pour élaborer ce code, le roi réunit un collège de 12 membres et après avoir jeûné et prié pendant 40 jours, une fois le code terminé, il s'en fut à Rome le faire approuver par le pape ATHANASE.

Ces nouvelles lois fixaient entre autre chose, la hiérarchie du barde du palais : 8^e Officier du roi, il recevait de son Souverain, après l'élection, une harpe et un échiquier d'ivoire et de la reine, un anneau d'or. Dans les banquets, lors des grandes fêtes, il prenait place auprès du majordome qui seul, avait le droit de lui présenter sa harpe.

Aux noces du roi ou d'un prince du sang il allait rendre ses devoirs à l'auguste fiancée et pendant le festin il était obligé de découper adroitement toutes les pièces de volailles que les maîtres d'hôtel plaçaient devant lui. Quelque étrange que paraisse la description de cette coutume, au Moyen-Age elle faisait partie de l'éducation d'un chevalier.

Trois choses, disent les lois de HOWEL, sont indispensables à un noble :

- Une épouse vertueuse,
- Un coussin sur sa chaise,
- Une harpe bien accordée !

A la fin du XII^e siècle, GERALD BARRY nous renseigne sur la place que tient la harpe dans la vie privée galloise. Il écrit : « Les voyageurs qui arrivent chez eux dans la matinée sont récréés jusqu'au soir par



la conversation des jeunes femmes et les sons de la harpe. Car il y a dans chaque maison à cet effet des jeunes filles et des harpistes ».

L'usage d'avoir dans chaque maison, des harpistes domestiques survivra jusqu'au XIV^e siècle dans la haute société galloise.

EN ECOSSE

Au cours du Moyen-Age, il semble avéré que les Ecossais commencent par emprunter leur musique et particulièrement la harpe à l'Irlande.

Selon GERALD BARRY, les harpistes écossais égalaient leurs maîtres d'Irlande et même les surpassaient.

Une harpe sculptée sur un monument du XIV^e siècle, à Kiel, est l'exacte ressemblance de l'instrument irlandais dit « BRIAN'S HARP ». C'est aussi le cas des deux magnifiques harpes écossaises actuellement existantes, connues sous le nom de QUEEN MARY'S et LAMONT HARP.

La première, antérieure au XV^e siècle, a appartenu à Marie de Lorraine, mère de Marie, reine d'Ecosse. Elle est aujourd'hui au Musée d'Edimbourg ; ses dimensions sont à peu près celles de la BRIAN'S HARP. Elle était montée de 29 cordes en cuivre jaune, que l'on faisait résonner avec les ongles. L'accord était basé sur la gamme diatonique avec 7^e mineure. On la jouait posée sur le genou gauche, appuyée contre l'épaule gauche, la main gauche touchant les cordes supérieures. Tout dans cet instrument indique l'origine irlandaise.

De même dans la LAMONT HARP aussi ancienne si ce n'est davantage, car elle passe pour avoir été apportée du Comté d'Argyle en 1464 par une jeune fille de la famille de Lamont. Elle devait avoir à l'origine 32 cordes, sa console actuelle raccourcie n'en compte plus que 29, sa hauteur est à quelques centimètres près celle de la BRIAN. Elle a, à la façon des harpes irlandaises, sa caisse de résonance creusée dans une pièce de bois massive.

EN BRETAGNE

Nous venons de voir que les Irlandais furent les premiers en Europe à cultiver le jeu de la harpe. Or ce sera grâce à leurs missionnaires que l'usage de l'instrument sera transmis aux BRETONS et se répandra à travers la France et l'Europe.

L'iconographie qui prendra dans notre pays un si magnifique développement nous donnera de nombreuses reproductions de harpes à partir du XI^e siècle.

La forme de l'instrument, bien qu'elle soit toujours inspirée par le modèle irlandais, est assez variable, ainsi que le nombre de ses cordes. Il est fort probable que la harpe a été en usage bien avant qu'on en donnât des représentations convenables.

Ce qui nous est dit des harpeurs bretons des premiers siècles... ces harpeurs qui propagèrent à travers l'Europe les prestigieuses légendes celtiques, nous permet, en effet, des suppositions.

Mais lorsqu'une charte donnée à Nantes en 1079 nomme CADIOU « citharista » du duc HOEL de BRETAGNE, nous sommes sûrs qu'il s'agit là d'un harpiste, le dernier peut-être des bardes du palais des souverains bretons...

Il serait très souhaitable que les Bretons du 20^e siècle réveillent cet art que les Celtes ont cultivé avec tant d'amour.

Peut-être n'est-il qu'endormi puisqu'il existe encore vivant dans la pensée des poètes que nous révèlent ces vers d'Anatole Le Braz :

Un soir que vous rêviez assise au bord des grèves,
Vint s'étendre à vos pieds un HARPEUR de Quimper
Les rêves qu'il chantait ressemblaient à vos rêves
Comme le bruit des pins aux rumeurs de la mer,
Il disait la beauté de la terre océane,
Son sortilège lent, délicat et secret,
Et c'était votre charme, ô sœur de Viviane
Qu'en chantant son pays le HARPEUR célébrait.

Denise MEGEVAND.

NOS poètes ont-ils assez parlé de leurs harpes ! Telen Arvor, ma thelen dir, ma thelen aour ! Harpe d'acier... Harpe d'or... La matière ne leur coûtait guère. Et les cordes en fils de la vierge étaient légères à porter entre Breithlzel et le pays franc. Tout n'était pas conventionnel dans cet incessant rappel du grand instrument national. Pour Brizeux, Le Prat et Berthou la harpe celtique était l'étendard même du relèvement. Le code de lois du Roi Howell Da ne dit-il pas que le créancier ne peut saisir dans le mobilier de son débiteur les trois gages irremplaçables de la liberté d'un Breton : sa harpe, son livre et son épée ? Il n'y a pas de résurrection sans un ou plusieurs morts qui sortent du tombeau. La harpe sera de la fête.

Si l'Urth propose cette nouvelle tâche à la jeunesse de Breith, ce n'est pas sans avoir réfléchi et travaillé. Des milliers de jeunes assurent aujourd'hui la relève triomphale du biniou. Ils avaient trouvé quelques vieux sonneurs au fond des villages. Il est autrement plus large le fossé qui nous sépare de Cadiou et des colporteurs des chants de la Table Ronde ! Les questions techniques ont été plus difficiles à résoudre. La partie musicale a été prise en mains par une artiste de grand talent : Denise MEGEVAND. Un autre artiste, peintre et sculpteur, Georges COCHEVELOU, est parvenu à adapter aux besoins d'une technique musicale perfectionnée, les vieux types de harpe conservés par les Celtes d'Outre-Mer. Les nouveaux modèles de harpe portative et de harpe chorale que nous représentons en hors-texte ont été conçus, calculés, dessinés par lui et exécutés sous sa direction. Le premier telengor d'enfants est en bonne voie de lancement.

Les commandes de harpe et les demandes de renseignements sont reçues au Centre Scout Bleimor (Section Harpeurs), 14, allée du Bel-Air, Clamart.

LES RÉVOLTÉS DE LOMANACH

En 1799, les Chouans remportent une victoire qu'ils célèbrent par des feux de joie et des danses au château de Lomanach...

Le général républicain intervient dans le secteur et, en guise de représailles, fait incendier le village où les Bleus furent attaqués. Sa présence inquiète l'état major des Chouans qui décide de le supprimer : cette mission est confiée à la fille du marquis de Lomanach. Mais une servante la trahit. Le général bleu ne fusille pas la jeune aristocrate ; il l'humilie en lui faisant faire de basses besognes. Les Chouans ayant lancé une nouvelle attaque, le sort de Mademoiselle de Lomanach est réglé par un commissaire politique : il donne l'ordre de l'exécuter. Mais le général républicain, épris d'elle, la sauve. La jeune Chouanne rentre à Lomanach où elle plaide l'apaisement. Mais on la considère comme séduite. Elle rejoint le camp des Bleus pour... épouser le général. Celui-ci est dénoncé à Paris par son commissaire politique. Il sait ses jours en danger, mais il décide tant qu'il commande encore, qu'on ne tuera pas.

Or, les Révoltés de Lomanach attaquent une fois de plus. Infatigable voyageuse, Monique de Lomanach considère de son devoir de rejoindre une fois de plus le camp de son père. Son « mari » la laisse partir. Les Chouans la saluent par des vivats, sauf un officier qui l'accuse de trahison. Alors, la jeune femme s'élance au milieu de la lande entre les troupes adverses. Le général républicain la rejoint. Mais dans chaque camp se dresse un fanatique pour abattre son « traître » : le commissaire politique tire sur le général, l'officier royaliste sur Monique de Lomanach. La troupe républicaine manifeste sa réprobation en présentant les armes, la troupe royaliste en fait autant en se découvrant... C'est touchant... C'est la fin.

Il eut mieux valu laisser à ce film son titre primitif : Les Amants de Lomanach. Ainsi personne ne pourrait s'étonner de ne trouver qu'un pâle navet sentimental là où l'on serait en droit d'attendre quelque vigoureuse page de la Guerre des Géants. Le film est falot. Nos gentilhommes font de la stratégie de café du Commerce dans leurs salons aux parquets miroitants... Ces « révoltés », en habits d'une coupe impeccable, aux jabots blancheur persil, aux perruques poudrées ne semblent pas beaucoup se battre... On sent trop le costume de théâtre porté pour la première fois... Les paysans-chouans ne sont guère mieux : bien que le cinéma ne soit pas encore odorant, leurs costumes sentent la naphthaline. Ce ne sont pas de tels hommes que Bonaparte qualifia de Géants. Ils sont nonchalants... les Républicains itou. On a l'impression que cette figuration n'a pas été entraînée, stimulée, j'allais dire endoctrinée.

A part le décor qui est excellent parce qu'authentique, on n'est guère ému par ces Bleus et ces Blancs qui tombent en faisant un petit tour sur eux-mêmes... Et la couleur n'arrange pas l'action dramatique : elle l'affaiblit.

Il est juste de signaler une scène qui ne manque pas d'intérêt : la traversée des marais par les Bleus. Ils avancent péniblement dans cette eau glauque. Sur les visages on lit une véritable inquiétude. C'est que la scène a été tournée non point dans une piscine de studio mais dans les marais de la Brière...

Quelques bonnes répliques tentent de temps à autre de faire échapper le film à la banalité du western : J'aurais préféré des munitions ! s'écrie un Chouan, en soulevant une caisse qui contient... un portrait du Comte d'Artois ! — Il eut mieux valu qu'il vienne lui-même ! ironise un gentilhomme. Puis tout retombe à plat. Nous attendrons donc encore le film qui nous donnera l'épopée de la Chouannerie...

A signaler qu'un documentaire « Cathédrales de France » complète le programme. Mais on est quelque peu surpris après avoir lu au générique : avec le concours du Groupe folklorique TREGER HA KERNE, de n'entendre aucun chant breton et de ne voir de nos cathédrales bretonnes qu'un plan rapide du Kreisker. Il est possible que le film ait été mutilé. On aimerait connaître en tout cas le rôle de ce groupe folklorique dans le film. Je suppose que ce n'était pas seulement de balayer le studio.

Henry CAOUISSIN.



Burthud Kergoad

Kerbenn Vreith 1940. Setu ur plac'h yaouank o vont skanv ha laouen er maez eus ur sal diehoarh. N'eo ket tost da vervel al levenez a entane kalon ar skoazellerezh-bugale a gomzan diwar he fenn. Kent kuitaat palez koth ar breujou e Roazon, roet e oa bet dethi gant ar barnier, un aotre iskis : tenna eus an « tiez kastiz » e Breith un tri ugentad bennak a baotred bihan evit o lakaat da vevañ en ur c'hamp e giz ar skowted.

Pa lavaran ur c'hamp, ret eo kompren petra oa al lochennoù Kergoad war lann didud Hengleuz e Kichen Dinan : savadurioù koad hep tommereth, hep tredan. Dour hepken, dour e leith, dour ar glaw o tont a dreus an toennou betek kravathioù truezek ar re yaouank. Ret eo kompren anken ar mistri (skowted anetho). Gant tammou pillou koth, bara hag avalou-douar, plankennoù distumm ha re nebeut a arc'hant ar baotred yaouank e oa o mistri och ober kof moan evelto ha kousket nepell diouto war ur bern plouz en ur c'horn skiber bennak. Hag evelto labourat, c'hoari, kana, gouren. Ne ouient ket a-enep piw o dije graet en em sevel.

Penaos o doa gellet ar vugale hag i ker bihan-se, beza kondaonet gant ul lesvarn ? Ne oa ket souethus evelato. Mont a raent dre ar vuhez hep detho beza desket bale. Al laosk en o stumm kerthout a rae detho tec'hout pep kammed. Bet e oa bet ar vuhez madelethus awalch d'o lakaat en ur strollad neves ha da ober evit ar familh vat he doa graet kement a ziouer detho e koulz. Penaos o dije gellet tremen hebioù d'o chans vat ?

Sevel a rae berdeiz muioc'h-mui enebiet tud ar vro outh « lamponed » ha « pennou fall » Kergoad. Skoet e oa warno hervez ar fallagrieth a oa lakaet ataw war o c'hont ken largentez all zoken gant ar pep gwella eus o amezeion. Dalc'het e oa sonj evethiek eus o tec'hioù kent. Sellet a gorn gant pep hini ha nac'het o fodad laeth outo, ar vugale a gampas siwlik awalch être peder moger ar gasoni. Pe vrezel pe garantez. Evito n'eus ken etredaou. Kavout a raent pendra da vaga o c'harantez en amgelc'h laouen o breudeurieth. Daskoret e oa bet



detho gant o mistri yaouank ar fizians er vuhez, en Doue hag enno o-hunan. Ur vicher diouth ar skowted avat ! Gortos e c'heller n'eus forth pe vurthud eus ar skowteleth pa vez ar bugel en oad se ma teu lorc'h ennan bep gwech a vez goulnnet kalz digantan. Skrivet eo bet diouthtu war diwskoaz an izili ar ger-stur : « Kalet evel ar roc'h ». Diwar neuze n'eus douetans ebet da gaout. Bez' e vezo dienez a arc'hant, a vara, a bep seurt traou. Ar c'hamp avat ne serro ket e zorojou...

Anavezet eo hiziv Kergoad dre ar vro a beth, ha zoken dre ur rann eus ar bed. Aet eo pell-pell ar film : « **Kaoued an eostiged** » awenet gant doareoù Kergoad. Kuitaat eo bet gant ar c'hamp tachenn e gammedou kenta. Savet eo bet en un domani all e kichen Pleurtuid ha brith-binniget e babellou neves-flamm gant Ministr an Deskadureth. Setu a dra sur un hent aes ha n'eo tamm henvel outh an irvi garv a zo bet ergethet betek henn. Aet an trubuilh hebioù, chemel a ra da Gergoad da ziskoueth e c'hell padout e nerth-ober hep beza broudet gant kentrou kris ar baourennez.

Ne vo ket ar pep nesa.

Diwar ur paper enklask gant Herri Joubrel lakaet e brethoneg gant P. Keraod.

Ne gredan ket en degouethioù ar vuhez. An dud a ya war raok er bed-ma eo an dud a saw o fenn, hag a glask an degouethioù o deus ethomm anetho, pe a ra an degouethioù se ma n'o c'havont ket.

G. B. SHAW



LA SAINT

Cent cinquantième anniversaire

JEAN 1804

de l'exécution de Cadoudal

Page d'évangile pour les Bretons

EN ce temps-là, Hérode envoya saisir Jean et le fit mettre en prison, à cause d'Hérodiade, femme de son frère Philippe, qu'il avait épousée ; car Jean disait à Hérode : il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère. Et Hérodiade intriguait contre lui ; elle voulait le faire mourir. Une occasion favorable se présenta ; le jour anniversaire de sa naissance, Hérode offrit une fête aux grands, aux officiers et notables de Galilée. La fille d'Hérodiade étant entrée, dansa, et plut tellement à Hérode et à ses convives que le Roi dit à la jeune fille : Demande moi ce que tu voudras et je te le donnerai, serait-ce la moitié de mon royaume. Elle fit sa demande en disant : Je veux que tu me donne sur le champ, sur un plateau, la tête de Jean-Baptiste. Le Roi ne voulut pas la contrarier. Il envoya donc un de ses gardes avec l'ordre d'apporter sur un plateau la tête de Jean. Le garde décapita Jean dans sa prison, et il la donna à la jeune-fille, et la jeune-fille la donna à sa mère. Dès qu'ils le surent, les disciples de Jean vinrent prendre son corps et ils le mirent dans un tombeau.

SAINT MARC.

Page de folklore pour les Parisiens

Le veilleur de la nuit des temps s'était à demi assoupi. Il rêvait aux solstices de jadis. Torches vivantes dans les jardins envahis par la populace, les chrétiens brûlaient sur des gibets, illuminant la fête de nuit des empereurs de Rome. A l'envie, Francs, Gaulois et Italiens jetaient, dans les feux de joie, des mannequins d'osier remplis de criminels et d'animaux sauvages. Le christianisme avait refoulé les vieux rites. La fête devenait de plus en plus anodine ou dispersée. Mais le peuple de Paris n'avait jamais cessé de célébrer le solstice de juin en place de Grève. Les premiers Capétiens venaient bouter eux-mêmes la torche sous le bûcher chargé d'ours et de loups enchaînés. Louis XI allumait encore en 1471 un feu de 800 fagots sous une cage contenant douze renards. Louis XIV ne parut qu'une fois à cette fête du peuple. Il se contenta de faire rôtir deux douzaines de chats. Louis XV refusa de s'y montrer.

Mais le peuple de Paris avait besoin de fêtes. Sans le déferlement des masques de carnaval, les fusées, les pétards et les soulographies des anniversaires nationaux, il manquerait à la musique des travaux et des jours, le temps fort des coups de cymbales. Il faut à la populace cette rupture des lisières qui permet de liquider d'un coup le gain d'une saison ou même d'une vie. Vider une bourse ou répandre le sang. Faire sauter un bouchon ou une tête. Jeu de massacre ou guillotine. La fête est une exaltation panique. A cette soupape, les forces sous pression font dégorger leurs refoulements, leurs rancœurs, leurs craintes secrètes. Ce que l'on sacrifie aux dieux, c'est le criminel, le conspirateur, la bête sauvage qui a menacé les nuits de la tribu.

Pour faire une orgie digne du solstice de 1804, il faut le cadavre de cet empêcheur de danser en rond, il faut faire taire la voix de ce chouan sauvage qui crie dans le désert, il faut fermer cette bouche qui rappelle les vérités de base à la face des régicides, des usurpateurs, des divorcés, des défrqués, des apostats, il faut couper cette tête qui a refusé de se plier au joug du peuple souverain...

Le sang des martyrs a coulé à la face du soleil. Midi, place de Grève. Le veilleur de la nuit des temps peut élever sa torche au zénith. Hérodiade a eu son bain de sang. Cadoudal a pris rang dans le calendrier mythologique. Sa décollation est désormais liée au rythme tournant des saisons. Exposée aux yeux du monde, sur le plateau d'or du soleil, voici l'éternel tribut demandé par la concubine du Prince : la tête de Saint-Jean.

P. K.

LES ETAPES DE LA LANGUE VERS L'UNITÉ

La Bretagne est un aimable pays où, dès qu'il s'agit de la langue bretonne, tout le monde croit avoir son mot à dire, même et y compris, cela va sans dire, ceux qui ne savent que le français. Depuis qu'il est question de réformer l'orthographe, les gens les plus inattendus sont entrés dans la lice et les suggestions — que dis-je ? les ukases et les ultimatum ont commencé à pleuvoir.

Il y a du bon et du mauvais dans ce tohubohu. Le bon, c'est de voir les Bretons se passionner si facilement pour le sort d'une langue qui, jusqu'ici, ne les empêchait pas de dormir. Le mauvais, c'est qu'on ait permis qu'un problème si délicatement technique soit livré aux houleuses d'un référendum. Non pas que je fasse fi du point de vue des bretonnants « moyens », car après tout c'est pour eux qu'existent les règles orthographiques et ce sont eux qui en feront usage. Mais je ne pense pas que le terrain de leur compétence s'étende au delà des principes généraux. Quand on entre dans le détail, quand il s'agit par exemple de fixer comment seront symbolisées les voyelles nasalisées dans les différentes positions, j'ai sans doute trop de mes dix doigts pour compter ceux des Bretons assez érudits et assez informés des problèmes linguistiques pour fournir un avis valable. C'est dire quel cas je fais des votes massifs de tel ou tel comité improvisé contre l'adoption de tel ou tel caractère alphabétique. Je me souviens d'une réunion de ce genre qui eut lieu à Lorient, en Mai 38, sous tous les patronages désirables. A côté de bretonnants instruits, avaient pris place d'eux-mêmes autour du tapis vert, plusieurs excellents camarades qui n'avaient d'autre titre à s'y trouver que le fait d'être d'excellents camarades. Ils votèrent bien entendu comme les autres. M. Roparz Hémon n'eut donc pas entièrement tort de désavouer les accords de Lorient. Et il n'a pas tort aujourd'hui non plus de repousser avec un haussement d'épaules, les redoutables fantaisies qui ont été préconisées à Kemper. Mais je suis surpris de le voir ajouter que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et que l'orthographe qu'il a fait adopter en 1941 est impeccable. Elle est détestable. Il semble même que ce soit le seul point sur lequel tout le monde — sauf M. Roparz Hémon — soit d'accord.

Etant donné ce que j'ai dit plus haut, on pourrait s'étonner de me voir signer un article en français sur un problème qui intéresse essentiellement les bretonnants. Je ne l'ai pas fait sans répugnance ni sans précédents.

Le public de langue française a le droit de recevoir des lumières sur le débat de portée nationale que le Chanoine Falchun a ouvert par un manifeste en français. Les militants culturels doivent donc poursuivre dans la même langue sous peine de se condamner à voir leurs arguments soufflés ou déformés au gré des commentateurs.

L'ORTHOGRAPHE AU BANC D'INFAMIE

Hep yezh, hep brôadelezh ! — Sans langue, pas de nationalité — est chez nous un vieil axiome. Mais le moment est peut-être venu aujourd'hui d'ajouter : Sans bonne orthographe, pas de langue ! Et c'est là que la nationalité se trouve impliquée. Le système orthographique de 1941 (qui n'est au fait qu'une modification de celui de 1908, lui-même rapetassage de celui du Gonidec plus vieux de 70 ans) est mis au banc des accusés. On lui reproche d'être une des causes principales du marasme dont souffre le mouvement linguistique. Les chefs d'accusation peuvent se résumer comme suit :

1. Le breton écrit ne « prend » pas à l'est de la ligne Lannion-Audierne, où livres et journaux s'avèrent d'un placement difficile. Il s'est en conséquence développé parmi les populations du Petit-Tréguier, du Goëlo, de la plus grande partie de la Cornouaille et surtout du Vannetais, l'opinion déjà, hélas, enracinée, qu'on ne parle pas le « vrai breton » dans ces régions, d'où l'inévitable corollaire que le breton du pays ne vaut pas la peine d'être conservé.

2. Le breton écrit est parfois si distant dans son aspect extérieur, des bretons de l'est, que le plus caractéristique d'entre eux, le vannetais, est bien obligé de conserver une orthographe propre, ce qui divise mortellement le mouvement linguistique et paralyse tant l'édition que l'enseignement.

3. Les élèves qui apprennent le breton dans les livres — c'est la majorité — sont induits en erreur sur sa prononciation par l'orthographe en vigueur, si bien qu'il existe actuellement un « néo-breton » qui est en réalité du breton francisé.

4. La divergence trop grande des systèmes orthographiques des deux côtés de la Manche fait obstacle aux relations et aux études interceltiques.

5. Du fait de son origine française et de son caractère dominant de notation phonétique, l'alphabet actuel est dépourvu de puissance évocatrice et de la valeur symbolique que posséderait un alphabet libéré des symboles les plus étrangers à la tradition celtique.

On peut souscrire ou non à ces griefs. Mais il est loisible d'en mettre en lumière les causes « techniques ».

L'orthographe actuelle :

1. Ne constitue aucun système cohérent. La vérité et l'erreur y sont inextricablement mêlées. Elle est approximativement phonétique (par rapport au Léon) mais aussi sur bien des points traditionnelle et sur d'autres synthétique. Dans quelques cas elle est purement didactique. Ainsi, un mot peut être écrit d'une manière déterminée pour l'une des raisons suivantes : a) parce que telle en serait la prononciation entre Landerneau et Lesneven ; b) parce qu'il était écrit comme ça en moyen-breton ; c) parce qu'on y a trouvé une convention commode pour représenter des prononciations locales différentes ; d) parce que c'est un « truc » pour distinguer deux fonctions grammaticales différentes, quoique la prononciation soit la même. On pourrait même ajouter : e) parce qu'on s'est fichu dedans.

2. Il prend pour base les dialectes de l'extrême nord-ouest, excluant les autres comme corrompus et divergents par définition.

3. Il ne fournit aucune représentation exacte ni suffisante des particularités phonétiques du breton, notamment de ses mutations consonantiques.

4. Il cristallise des erreurs morphologiques et lexicographiques graves.

5. Il utilise nombre de symboles orthographiques étrangers aux autres langues celtiques, comme EU, OU, K, C'H, ILH, GN, etc...

Pourtant, malgré la noirceur de ses crimes, cette orthographe est née de bonnes intentions. Toutes les réformes orthographiques naissent de bonnes intentions et chacune a eu historiquement son utilité sans nul doute. N'oublions pas que les Celtes insulaires antiques n'écrivaient pas ; qu'ils ont dû, quand ils ont voulu écrire, emprunter l'alphabet romain dont les signes correspondaient imparfaitement aux sons de leur langue. Nous traînons toujours cette lourde hypothèque.

LA SUPERSTITION DU MOYEN-BRETON

Le Moyen-breton a pris forme, à partir du XI^e siècle, à une époque très sombre de notre histoire qui vit fléchir chez nous le celtisme qui se maintenait en Galles et s'épanouissait, au même moment, en Irlande. La langue parlée, qui était le seul véhicule de la culture traditionnelle dans les campagnes conserva le celtisme jusqu'à nous, mais la classe instruite fut assimilée par la culture franco-

latine, et c'est elle qui manipula la langue écrite. C'est pourquoi le moyen-breton, tant dans la manière dont il est orthographié que dans ses sujets d'inspiration littéraire est si français. Il n'écrit pas les mutations — contrairement au moyen-gallois — qui choquaient son goût latin de l'immuabilité du radical. *Un tro* se lisait *Un dro*. Le Père Maunoir, arrivant de Haute-Bretagne, pour évangéliser la basse-bretonnerie, eut en face du parler inconnu de ses catéchumènes la réaction du missionnaire moderne qui rencontre une nouvelle peuplade. Il prétendit écrire le breton comme il l'entendait. Il écrivit *Un dro*. Ses ouvrages fixèrent, en 1659, la nouvelle orientation orthographique. Le celtisme était le cadet de ses soucis. Il eut, par exemple, en face du CH traditionnel, un des derniers vestiges du Vieux-breton, qui dans toutes les langues celtiques a la valeur gutturale de l'allemand, une réaction étrangère. Pour lui le br. « march » devait se lire comme le fr. « marche ». Il improvisa le malencontreux CH pour le remplacer. C'est notre « marc'h » (auquel les Vannetais, bien inspirés, n'ont jamais souscrit !).

Maunoir, tout en conservant le cadre linguistique étroit du moyen-breton et son alphabet français, modifia l'orthographe dans le sens de la représentation phonétique de la langue parlée. Il y a quelque chose de scientifique avant-la-lettre, dans son initiative. Tout ce qui a été fait depuis sur le même terrain est testé dans la ligne générale consacrée par lui.

Personne, par exemple, n'a mis en doute que le moyen-breton ne fournissait les formes de référence pour le lexique. Pourtant, les études celtiques comparées et les publications de glossaires dialectaux ont démontré depuis que les formes « corrompues » étaient souvent les plus anciennes, donc les moins discutables. Le premier, M. Roparz Hémon a remarqué que le moyen-breton était une langue littéraire rigoureusement unifiée, très codifiée et passablement conventionnelle. (Comme le fut un peu plus tard le français des tragédies classiques). Il représentait donc assez mal la langue vivante de l'époque d'où est sorti notre breton vivant actuel. Il est probable en outre que le moyen-breton était avant tout l'expression littéraire du breton tel qu'on le parlait aux environs de Morlaix, étant donné que le plus grand nombre de ses documents ont pris source entre l'Elorn et le Léguer. Il n'est jamais beaucoup sorti de ses limites. Le Vannetais de son côté a développé une langue littéraire dès la fin du XVI^e siècle. Une preuve évidente du caractère dialectal du moyen-breton classique est l'écriture *Ma/Va* pour le possessif *Mê* (venant du vieux-breton *Mo*) que les deux tiers de la Bretagne bretonnante continuent à prononcer ainsi à l'est de la ligne Lannion-Audierne.

La superstition du moyen-breton dura longtemps. (Elle dure encore). Vallée a toujours recommandé à ses élèves de suivre la prononciation du nord-ouest comme étant « meilleure » et « plus régulière ». Affirmation qui aujourd'hui paraît aussi naïve que pouvaient le paraître aux yeux de Vallée lui-même les étymologies des celtologues qui expliquaient *Adam* par « a damm ». Nous savons aujourd'hui qu'il y a du bon et du mauvais dans chaque dialecte. Nous savons même — ô confusion des confusions ! — qu'il n'y a pas de dialectes et qu'il n'y en a jamais eu. Mais enfin, on se sert du mot par habitude et parce qu'il est commode pour faire allusion aux variations géographiques de la langue.

LES VOIES DE L'UNIFICATION

Nous ne voyons aucune objection de principe à ce que l'unification d'une langue soit faite par l'adoption d'un « dialecte » privilégié, comme ce fut le cas du castillan en Espagne et en France du parisien. Mais, dans l'un et l'autre cas, le dialecte en question a eu les moyens de s'imposer, parce qu'il était la langue de la capitale et de l'état. Le toscan s'est répandu en Italie par ses mérites littéraires. Il est possible que si une culture d'expression bretonne s'était développée à l'aide du breton de Morlaix, celui-ci n'ait fini par dominer sans conteste les

autres modes de parler. Mais il n'en a rien été. C'est la culture française qui s'est répandue chez nous. Le type de langue unifiée que représente le moyen-breton, et à sa suite le K.L.T. littéraire, n'a pas profité de la Bible, comme le gallois bardique ou l'allemand de Luther, pour pénétrer dans tous les foyers bretonnants. La Cornouaille lui serait toujours restée étrangère sans les curés léonards qui lui font entendre leurs sermons depuis un siècle et demi. Au reste, la seule existence de la dissidence vannetaise suffirait à remettre tout en question.

Ce processus « impérialiste » d'unification n'est pas d'ailleurs le seul que relève l'histoire. L'anglais apparaît plutôt comme une synthèse de dialectes. Le norvégien et le turc modernes ont été refaits par des linguistes et ensuite enseignés à l'école. Le problème pour nous n'est pas d'imiter par définition, mais de chercher la formule qui nous convient. Nous sommes à un niveau où le forum n'a exactement plus rien à dire.

Les buts à atteindre devraient être selon nous les suivants :

1. Une orthographe unique pour l'ensemble du domaine bretonnant.
2. Exprimant mieux que les orthographes actuellement en usage le système phonétique et grammatical du breton.
3. Qui donne pour chaque mot dont l'aspect diffère suivant les lieux, une forme qui puisse être admise partout.
4. Utilisant des symboles orthographiques pris de préférence dans les alphabets des autres langues celtiques.

Ces buts sont moins révolutionnaires qu'ils en ont l'air et nous ne les énumérons qu'en sachant qu'ils peuvent être atteints. Voyons-les séparément :

LA RECHERCHE DE L'UNITE

Un aspect synthétique de la langue a été le but des celtistes bretons depuis toujours. Il serait un peu long mais facile de le démontrer. Retenons seulement deux exemples. Le dictionnaire de Grégoire de Rostrenen a été en 1732, une tentative de synthèse des différents bretons, y compris le vannetais (et même parfois, en contre-bande, le gallois) qui s'oppose diamétralement au monolythisme du moyen-breton. Deux cents ans plus tard le Gonidec suit de préférence le léonais, parce qu'il le connaît mieux et croit erronément qu'il est « plus méthodique » que les autres parlers, mais il ajoute : « toutes les fois que j'ai rencontré dans un autre des sons plus conformes au caractère distinctif des langues primitives ou des mots d'une expression plus analogue au génie de la langue celtobretonne, je n'ai pas balancé à les adopter ». Nous y sommes. C'est ainsi qu'il préfère le trégorrois *Ar werc'hez* au léonais *Ar werc'hez*. Cette méthode restera celle de Vallée et de Gwalam : la langue littéraire est le léonais, plus ou moins rectifié, sur la toile duquel on brode à l'occasion quelque motif excentrique. La Villemarqué, natif des confins de la Cornouaille et du Vannetais, écrit dans ce breton-là, encore rempli de léonismes. Il n'est pas le seul. On a l'impression que le léonais « rectifié » a manqué de peu, vers le milieu du XIX^e siècle, l'heureuse aventure du toscan. Mais il l'a manquée. De plus en plus, chacun écrira à son idée en suivant plus ou moins la prononciation de son canton. A la fin du siècle il n'y a aucune exception. Vallée est seul quand il relève le flambeau du Gonidec. Les cathéchismes diocésains restent les témoins attardés de cette époque, qui fut moins d'errement comme nos jacobins le pensent, que de recherche. Bénissons aujourd'hui ces écrivains « dialectaux » grâce auxquels tant de richesses de notre langue ont été sauvées de l'oubli. Nous en étions là quand *Breiz Atao* entreprit de résoudre la question de la langue dans le même esprit national que la question politique. Partageant le préjugé encore vivace de la corruption des « dialectes », il se rallia en bloc à la formule de Vallée et l'imposa au mouvement par voie d'autorité. Mais ce n'était qu'une façade. L'opération était faite politiquement,

non linguistiquement. Bientôt, Breiz Atao comprit que la position de Vallée, encore plus tranchante chez Meven Mordiern, qui consistait à envoyer les vannetais au diable, était anti-bretonne. Les tractations de 38 aboutirent à l'accord de 41, qui crut extraire l'épine vannetaise du pied bretonnant par quelques concessions de détail, dont le ZH reste le pittoresque emblème. Il ne faut pas oublier que cet accord avait avant tout un motif politique. Il fallait retirer à l'adversaire son argument favori contre l'enseignement du breton, à savoir la pluralité orthographique. Ce fut donc une opération tactique d'opportunité. Dans le fond rien n'était résolu puisque l'unification de surface laissait subsister la réalité des divergences de fond. On le voit bien aujourd'hui. A part une poignée de fidèles autour d'*Al Liamm*, les instituteurs sont retournés au K.L.T. 1908, les prêtres sont revenus aux orthographe phonétiques diocésaines et les vannetais à leurs notations propres. En ce qui concerne l'unification, tout est à recommencer. Mais, si l'unité reste le but, qui songe encore à l'obtenir par les méthodes illusoire du passé ?

LE CADRE LOUIS-PHILIPPARD

Le système du Gonidec a été établi à une époque où l'on savait très peu de choses des langues celtiques et où les richesses du breton lui-même n'avaient pas encore été inventoriées. Nous n'aurions certainement pas fait mieux que lui ou Troude à sa place. Mais il faut bien admettre qu'un siècle d'études celtiques et, en général, d'études linguistiques et grammaticales, nous donne aujourd'hui de notre langue un tableau qui n'entre plus dans son vieux cadre Louis-Philippard. La *Grammatica Celtica* de Zeuss et Ebel (1871), la *Chrestomatie* de J. Loth (1890), les glossaires moyen-bretons d'Ernault (1888-1895), la grammaire de Guillevic et Le Goff (1902), la *Vergleichende Grammatik* de Pedersen (1909-13) ont marqué les étapes des découvertes dont Vallée s'est inspiré pour apporter à la langue écrite nombre d'améliorations qui conservent leur valeur. Mais, les travaux ont continué. L'entrée en lice d'un phonéticien sortant des chemins battus, l'abbé Falchun, a montré l'abîme existant entre le système de phonèmes du Léon et l'orthographe qui est sensée le représenter. F. Kervella, de son côté, se basant sur sa seule expérience personnelle de bretonnant est arrivé à la même conclusion. La tendance actuelle de retoucher l'orthographe pour la faire coïncider avec les sons réels de la langue est dans la meilleure tradition du Père Maunoir.

Il serait assez curieux que seule la prononciation échappe aux efforts de relèvement et de fixation que l'ancienne académie a fait porter sur le vocabulaire et la syntaxe. Kervella a mis les pieds dans le plat. Il a démontré qu'on ne pouvait pas enseigner une correcte prononciation du breton, sans accompagner l'orthographe de commentaires étendus et complexes, fourmillant de cas particuliers et d'exceptions. Ne serait-il pas plus simple de donner au système orthographique le coup de pouce qui le rendrait plus adéquat et plus logique ? Ce serait en outre l'occasion de tenter de fixer la meilleure prononciation, quelque chose de comparable au « Theaterdeutsch ». Comment doit-on prononcer en langue unifiée des mots comme *klaon*, *karan*, *skrive*, *ar c'hwerioni*, *en*, *filzier*, *sachan*, etc. ? On entendra aussi bien *klaon* que *klan* et *chanchan* que *sacha* pour ne prendre que ces deux mots. Aucune lecture poétique, aucune déclamation n'est possible dans ces conditions.

LA TENDANCE VERS LA SYNTHÈSE

Malgré la fidélité de principe aux formes léonaises, on pourrait faire une longue liste avec les améliorations apportées, notamment par l'accord de 1908, pour remplacer la notation phonétique par une notation historique. Le Gonidec a commencé avec son GW—, Vallée a suivi avec son AE son GWR— et bien d'autres choses. L'accord de 41 a eu ceci d'important qu'il a encore accusé la tendance synthétique en instaurant des signes purement conventionnels — puisqu'ils

ne se prononcent pas comme ils s'écrivent — pour représenter un concept phonétique historique, le ZH pour le T aspiré et le -V pour une finale qui se prononce W, V consonne ou F. C'est incontestablement la bonne voie. On ne peut en effet « écrire comme on prononce » qu'en écrivant comme on prononce dans un endroit déterminé, ce qui donne une orthographe, sans valeur pour le reste du pays. La solution est d'écrire comme on « devrait » prononcer et cela ne peut se faire qu'en s'appuyant sur les formes anciennes. Il est assez piquant de voir que l'adversaire actuel de la réforme s'est en 41 engagé bien avant dans cette voie. « Ezhomm » ne représente aucune des formes qu'on peut entendre dans le Léon (*izom*, *ic'houm*, *izom*, *ézom*, *ec'hom*). C'est une pure convention orthographique également valable pour tous, y compris les Trégorrois qui disent *eom*, les Cornouaillais *em* ou *im* et les Vannetais *ehom*. Il reste à faire le même travail pour tous les mots du dictionnaire qui le nécessitent.

L'ORTHOGRAPHE PETIT-NEGRE

Le souci d'arracher au breton son habit à la française est aussi fort ancien. Le casseur d'assiettes a été là encore le Reizer (1). Il a imposé le G dur devant E et I, le K à la place du C et QU, etc..., ce qui en son temps fit autant de sensation que nous aujourd'hui si nous décidions d'écrire *ci* et *ced* pour *ki* et *ket*. Mais il a conservé de nombreux éléments français, toutes les voyelles et groupes de voyelles, l'horrible C'H, le Z pour S doux, auxquels ses successeurs ajoutèrent le GN français et le LH méridional. Si bien qu'il est resté nécessaire, pour expliquer la prononciation d'un texte breton à un étranger, de se référer constamment au français, ce qui donne l'impression que le breton est un demi-patois. Il est évident que les linguistes bretons n'ont jamais soupçonné la valeur suggestive et symbolique d'un alphabet. Le Gonidec avait la manie de la notation « scientifique », qui fait encore des victimes de nos jours. Vallée n'avait ni imagination ni sens artistique. Mordiern qui était beaucoup mieux doué que son maître, s'était braqué contre toute réforme de peur de l'irruption des triblions et des incompetents dès que la porte serait entr'ouverte aux changements. R. Hémon (qui est un ancien mathématicien) me suggéra un jour de remplacer le C'H qu'il exérait alors, par le chiffre 7, ce qui montre bien qu'il n'est pas symboliste. Les artistes sont sensibles au manque d'harmonie visuelle de l'orthographe KLT comparée par exemple au vannetais. Cela tient surtout au C'H qui coupe les mots et déséquilibre les lignes. L'aspect hybride de notre alphabet trahit hélas les influences chaotiques qui ont pesé si longtemps sur notre langue.

Il est enfin capital que les signes choisis rapprochent le breton des autres langues celtiques, surtout le gallois. Le rapprochement du breton et du gallois a été depuis des siècles, le rêve obstiné des érudits bretons. Au XVIII^e siècle Grégoire, au siècle dernier Gonidec et la Villemarqué allaient beaucoup plus loin que nous en parlant du gallois comme s'il ne formait qu'une seule langue avec le breton. Nous n'avons pas le droit de mépriser une tendance aussi ancienne, aussi authentique, aussi puissante de notre renaissance linguistique, qui s'est toujours appuyée sur le gallois, qui doit s'appuyer sur lui. Nous en finirons ainsi une fois pour toute avec la répugnance que les Celtes d'Outre-Manche, trompés par notre orthographe petit-nègre, manifestent trop souvent à reconnaître sur pied d'égalité une langue celtique qu'ils croient ravalée au rang de patois plus ou moins dégénéré. **Changeons de carte de visite.**

OBJECTIONS ET SUGGESTIONS

Les arguments contre la réforme sont de poids divers, mais il convient de les examiner loyalement. Je crois que nous trouverons ci-après les principales :

(1) « Le législateur du breton » est le surnom de J. le Gonidec.

1. Il est inutile de modifier l'orthographe, parce qu'elle ne joue aucun rôle dans l'expansion d'une langue, témoin l'anglais qui s'écrit d'une manière absurde et est en train de conquérir le monde.

Le cas de l'anglais n'a malheureusement rien à voir avec celui du breton. C'est oralement et par voie de conquête que l'anglais s'est répandu dans le monde, du fait de gens qui ne se souciaient pas de la façon dont il fallait l'écrire, quand ils en étaient capables. Par contre, on peut dire qu'aujourd'hui l'orthographe insensée de l'anglais est un frein redoutable à son extension.

Il y va autrement du breton, langue vaincue, repoussée, en plein recul. Bannie de tout usage public, le papier imprimé est son seul moyen d'expression. Dans un pays sans liberté scolaire, l'orthographe doit être un maître muet, qui supplée à l'absence d'enseignement. Et dans un pays dont le nom est rayé de la carte, l'alphabet est l'étendard de la nationalité.

Une orthographe défectueuse est un luxe que nous ne pouvons pas nous offrir, quand il dépend de nous de disposer d'un instrument infiniment plus exact, qui faciliterait non seulement l'enseignement, mais encore tout le perfectionnement de la langue en général.

2. L'argument d'autorité. Le veto pur et simple d'une personnalité qui dispose d'influence. Ce n'est pas un argument, c'est un obstacle ou une difficulté. C'est en tout cas un geste sans portée, car en cette matière il n'appartient ni à un individu ni à un groupe de légiférer sans mandat. Une prise de position de ce genre ne change rien au fait que le système de 1941 a échoué dans sa mission d'unifier et est ensuite passé de vie à trépas, en dehors du milieu militant K.L.T.

3. Le danger de décourager les lecteurs habitués aux anciens systèmes. Il ne faut pas l'exagérer. L'expérience a prouvé que le public bretonnant s'accommodait très vite de n'importe quelle orthographe.

4. L'inconvénient de dévaloriser une partie des stocks de livres et des bibliothèques privées. C'est je crois le seul inconvénient sérieux. Il est vrai qu'on pourrait procéder comme Vallée, depuis 1908, en n'introduisant la réforme qu'au compte-goutte. Il s'est souvent écoulé des années entre chaque coup de pouce : remplacement du n et du l souligné de Gonidec par gn etilh, substitution de l'y à l'i consonne, décision d'écrire l'occlusive sourde (k, p, t) en finale des mots invariables et des adjectifs et la sonore (g, b, d) en finale des substantifs, abandon de la mutation S/Z, etc. Ces changements ont été considérables (et pas toujours heureux) mais ils sont passés inaperçus. La tactique est à retenir et le mythe de l'orthographe « fixée » par Vallée à remiser.

Pour moi, je préférerais appliquer la réforme d'un coup, mais en l'appuyant par la parution d'une grammaire générale, d'un dictionnaire tout-breton et d'une série de livres d'enseignement. Avec les instruments dont disposerait ainsi le public le désarroi serait de courte durée et l'on éviterait la période de flottement.

Quant aux livres, n'oublions pas qu'ils sont tous ou peu s'en faut à rééditer... Et que les meilleurs restent à écrire !

N'oublions pas, pour finir, que s'il n'y avait jamais eu de réformes orthographiques nous écrivions toujours le breton de la même ineffable manière que les cartes d'Etat-Major !

TREIZHERMOR.

N.D.L.R. — Il n'est pas inutile de rappeler que notre collaborateur Treizhermor observe personnellement en breton les règles de l'orthographe 41.



Cliché Brittia « Le Mystère du Folgoet ».

E tal ar groaz,
Dirak ar C'Hrist maen en noath,
Seith arched saprenn,
Zo tremenet er wenodenn.

Seith arched saprenn
Bleinet gant an ankou didruez,
Seith arched saprenn neves,
O deus kuitaet ar geriadenn man,
Dindan barradou sklas ar goan /
Evit bered ar barrez.

Seith maouez koth kabac'h ha
[dizant

Er goanv-man a zo maro
Ha torret eo breman ganto
Er seith ti plouz a Gerneves,
Ar walenn aour a unane
Kalonou neves ar vugale,

Outh kalonou ar re goth,
Ar walenn aour, gwalenn ar yeth.

Torret eo ar walenn aour
Torret eo ar walenn
Ar chadenn vurthudus
A eree an amzer vremen,
Outh pellder
An amzer dremenet.

E Kerneves,
War glannou glas al lenn,
A hed ar badou kelvez,
Ne vo mui klevet breman
Nemet yeth an estren
Evel -hen e kane Jakou Gerloaz
Dirak ar C'hrist maen en noath,
E Tal ar groaz.

YANN SOHIER.



C'est un bon petit Breton. Il ne demande pas mieux que d'apprendre la langue des Celtes. Facilitez-lui la tâche, mar plij !

La querelle du zédach

L'avant-dernière Révolution orthographique dont Roparz Hémon a été le champion, date de 1941. Elle a surtout consisté à adopter le signe zh pour figurer une consonne qui s'écrivait z en Cornouaille, Léon, Trégor (K.L.T.) et h en Vannetais.

Le chanoine Falchun vient de lancer la dernière en date de nos périodiques réformes. Aucune de ses huit propositions ne touche en principe à la question du z-h. Toutefois, en appendice de l'article des « Annales de Bretagne » qui résume ses positions, le professeur de celtique renouvelle les condamnations portées par la Faculté de Rennes contre le breton modèle 1941. Voici l'argument qu'il oppose à l'usage de cette lettre double : Le Zédach « tiendrait s'il ne s'agissait que d'apprendre à lire... La difficulté surgit dès qu'il s'agit d'apprendre à écrire ». En effet un Léonard ne peut, sans connaître le dialecte de Vannes, discerner le moment où il convient d'agrémenter ses z d'un h. Dès lors, que chacun se borne à représenter « sa prononciation figurée de la façon la plus simple possible ». Qu'on écrive donc de nouveau z en K.L.T. et h en Vannetais.

Ce que les journalistes n'ont pas dit, c'est que les propositions principales du professeur de la Faculté de Rennes ne sont pas dirigées contre la réforme de 1941 mais contre celle de 1908. Si elles ont une incidence sur le ZH, c'est par une voie détournée que les commentateurs de presse ne semblent pas avoir aperçue.

LA CONDAMNATION DE LA REFORME DE 1908

Les réformateurs de 1908, dirigés par François Vallée, sont à l'origine de l'orthographe léonarde dite K.L.T. utilisée de nos jours par Bleun Brug et Ar Falz. Ils décidèrent d'écrire toujours les lettres prononcées k, l, p, s à la fin des substantifs au moyen des lettres sonores correspondantes g, d, b, z : Breiz, Falz, Brug. Par contre, les consonnes sourdes s'écrivent toujours comme elles se prononcent en queue des adjectifs et des adverbes. De là une distinction toute conventionnelle entre bras, grand, et ar braz, le grand, lipous, gourmand, et al lipouz, le gourmand, glas, bleu, et ar glaz, le bleu, mors, engourdi, et ar morz, la torpeur, etc...

Le chanoine Falchun conteste le bien fondé de la discrimination ainsi établie. Il propose de traiter de la même façon la finale des noms et celle des adjectifs et d'écrire, à l'exemple du gallois, « toujours douces ou sonores les consonnes finales qui apparaissent telles devant la voyelle initiale d'une désinence ou d'un mot suivant ». Nous aurions donc toujours droug, kaled, mad, glaz dans les noms comme dans les adjectifs.

Il convient d'observer ici que l'exemple gallois de la douce en finale ne vaut que pour les occlusives g, d, b. Les Bretons d'Outre-Mer écrivent les spirantes comme elles doivent l'être dans le mot prononcé isolément. Par exemple si nous écrivons iliz pour ilis, maez pour maes, kaz pour kas, noz pour nos, blaz pour blas, les Gallois écrivent toujours la consonne sourde dans eglwys, maes, cath, nos, blas.

Le léonard prononçant toujours de même la spirante dentale (z en liaison et s en finale absolue), quelle que soit la solution adoptée en définitive, la douce ou la dure en queue de mot, l'orthographe à base phonétique nous donnera toujours une série unique pour les noms comme pour les adjectifs : braz, glaz, ruz, lipouz, striz ou bras, glas, rus, lipous, stris. Telle est l'article essentiel de la réforme proposée par le chanoine Falchun : la normalisation des consonnes finales.

LE VICE ORIGINAL DE L'ORTHOGRAPHE K.L.T.

Mais voici où l'affaire se corse : la règle énoncée par les réformateurs de 1908 n'a pas été appliquée avec la rigueur que l'on pourrait attendre. En fait, de nombreux adjectifs, un peu plus de la moitié, ont continué à s'écrire tout comme les substantifs avec la sonore z : gouez, sauvage, et ar gouez, l'animal sauvage, ruz, rouge, et ar ruz, le rouge, reiz, droit, et ar reiz, le droit, spaz, châtre, et ar spaz, l'emuque, etc... Par contre bras, aes, resis, skars, rous, dous, lous, spis, etc... sont notés par la spirante sourde conformément à la loi de 1908. Rien dans la prononciation léonarde ne justifiait cette différence.

Voici ce qu'en disait Roparz Hémon dans sa brochure « L'Orthographe Bretonne » parue en 1929 : « Malgré la règle (formulée par les réformateurs de 1908) on trouve une série d'adjectifs terminés par un z. Ce z était autrefois, au dire des linguistes, une spirante prononcée entre les dents et le bout de la langue, comme th en anglais, th et dd en gallois. Il se prononce c'h (en vannetais), ou il a disparu dans certains dialectes ».

Le moyen-breton distinguait l's du z mais confondait sous le z les deux spirantes que les Bretons écrivaient auparavant th et dh. Si les écrivains du XV^e siècle notaient d'un côté bras, grand, glas, bleu, Leonys, Léonards, rosen, rose, rusañf, tromper, et de l'autre lazaff, tuer, poaz, cuit, ruz, rouge, stryz, étroit, tiz, hâte, tieguez, famille, scuiz, fatigué, ce n'était pas pour indiquer au lecteur que le son noté z était plus doux que le son noté s. C'était pour distinguer la sifflante ordinaire de la spirante prononcée entre les dents.

Le Pelletier et Le Gonidec témoignent que, de leur temps, le z était encore prononcé de cette façon en Bretagne. Mais depuis cent ans cette prononciation interdente a disparu de presque tout le domaine breton et ne subsiste plus qu'à l'île de Sein et dans quelques localités des environs de Pontivy. La disparition de cette prononciation spéciale aboutit à identifier pratiquement à l'intérieur des mots l's doux intervocalique et le z qui dérive d'un ancien d comme le dd gallois. Par contre si l's final se fait entendre partout, le z provenant d'un d n'est plus prononcé en fin de mot dans aucun dialecte sauf en pays léonard. Le z correspondant au th gallois s'assourdit en c'h au pays de Vannes.

Bien que l's de bras ou de glas et le z de ruz ou de koz soient de nos jours prononcés par les Léonards de façon rigoureusement identique, c'est-à-dire comme des s durs, on a maintenu la distinction entre les deux lettres, d'abord parce qu'on écrivait ainsi en moyen-breton, ensuite parce qu'on trouvait là un procédé commode pour représenter les différences de prononciation établies dans d'autres dialectes : ru, neve, kri en Cornouaille, Vannes et Trégor, koh, strih, kaeh, poah, reih, fach, serh, noah, brih en Vannetais.

Ce fait essentiel suffit à prouver que le chanoine Falchun sousestima ses compatriotes Léonards lorsqu'il les juge incapables de faire entre leurs multiples z une distinction dont la clé se trouverait dans d'autres dialectes ou dans une lointaine étymologie. La différence établie par Roparz Hémon entre le z et le zh existait déjà en K.L.T. entre l's et le z final des adjectifs et des adverbes. Il faut donc se garder de crier au drame parce qu'on demande aux Léonards de discerner dans l'écriture deux lettres qu'ils confondent dans la prononciation. Puisqu'ils distinguent iskis de striz, aes de kaez, faos de koz, bras de poaz, je les crois tout aussi capables de différencier strizh de iskis, kaezh de aes, kozh de faos et poazh de bras ! Mais s'ils ventilent sans difficulté deux spirantes dentales alors qu'ils n'en prononcent qu'une, il est douteux qu'il leur soit aussi aisé d'en distinguer trois. Et c'est bien trois que la réforme de 1941 les oblige à noter.

LE ZEDACH EST TOMBE DANS LE PANNEAU

Je connais un tas de braves gens qui seraient bien en peine de mettre à la suite trois mots de breton et qui ne se privent pas pour autant d'avoir leur opinion bien arrêtée sur le Zédach. Que dis-je ? Ils en dissertent : c'est un signe baroque, inélégant, chimérique, ... imposé par les Allemands ! Que sais-je encore ? Tout le monde s'accorde pour affirmer que la réforme de 1941 ne tient pas debout. Je n'ai jamais encore entendu dire exactement pourquoi.

Le but essentiel du zh était d'introduire dans la langue un signe bien défini pour représenter la dentale spirante léonarde que les Vannetais prononcent comme la vélaire h (ou c'h).

La clarté qu'apportait en breton K.L.T. l'opposition s/z en queue des adjectifs n'était pas énorme puisqu'elle n'était pas observée pour les noms. L'on écrivait par exemple piz, pois, comme piz, avare, et noaz, querelle, comme noaz, nu.

Puisque l'on songeait à unifier la langue écrite et non pas seulement à faciliter la lecture du léonard par les Bretons des autres dialectes, il était impossible au surplus de maintenir dans son rôle ancien de spirante interdente la lettre z qui servait par ailleurs à représenter l's doux, la mutation de l's, celle du d et même celle du t par spiration (tad-ma zad).

Dès lors que l'adjonction d'un h à la sifflante fournissait un nouveau moyen graphique de distinguer bras de noaz et resis de piz, Roparz Hémon pouvait et devait appliquer la règle de 1908. Avant de mettre en place les h du Vannetais, il aurait donc fallu ramener toutes les spirantes dentales finales à la forme s.

Mais Roparz Hémon a oublié ou négligé de réaliser cette normalisation préalable. Il s'est contenté d'entasser sur l'ancienne distinction s/z une nouvelle distinction z/zh. Par suite de cette erreur nous nous trouvons en présence de trois façons d'écrire la spirante dentale à la fin des adjectifs et des adverbes :

1^o bras, glas, spis, diegus, kras, alies, etc... ;

2^o nevez, ruz, gouez, kroz, kriz, ivez, etc... ;

3^o leizh, serzh, kaezh, noazh, gwazh, brizh, etc...

Roparz Hémon cherchait à distinguer deux lettres. Il en obtient trois. C'est un résultat inespéré. Mais l'on comprend que Kerlann puisse proclamer aujourd'hui qu'il n'est encore parvenu à enseigner l'orthographe Zédach à personne, pas plus à ses enfants qu'à ses élèves de Plestin ou de Paris.

Si Roparz Hémon tenait absolument à caser partout la sonore zh en dépit de la loi de 1908, il aurait fallu dire : Finissons-en avec cette règle ! Ecrivons : glaz, skeduz, gidaz, mad, kaled, eskuid, stog, dieg, dieg, dieg, etc... Il n'en a rien fait. J'en conclus qu'il tenait au principe de la spirante sourde à la fin des adjectifs.

Mais il ne suffisait pas d'ajouter un h au z pour avoir une lettre dure. Si la spirante dentale sourde lui faisait défaut, Roparz Hémon, qui était professeur d'anglais, aurait du savoir la trouver.

Un militant culturel bien connu me disait récemment : « J'avais pourtant proposé à Roparz Hémon d'adopter l's à la place du zh. S'il n'avait écouté nous aurions aujourd'hui Breis et kos au lieu de Breizh et de kozh. Les francisants ne nous feraient plus suer avec les braises de leurs brogouzes ».

Avec cette conclusion inattendue se trouve bouclé le cercle des absurdités où nous enferme l'usage exclusif des signes alphabétiques français. Mon interlocuteur ne pensait qu'aux noms. Il oubliait les adjectifs. Il ne se rendait pas compte qu'en mettant dans le même sac kos et bras, il annulait purement et simplement la distinction poursuivie par les réformateurs de 1941 et aboutissait même à une régression par rapport au breton modèle 1908 dit K.L.T. Est-il possible de montrer plus clairement à quel point nous fait défaut une spirante dentale assimilable phonétiquement à l's et cependant distincte ?

LES EXIGENCES DE L'UNITE

En rétablissant à la fin des mots la série logique des consonnes basée sur la seule prononciation du dialecte léonard, le chanoine Falchun simplifie assurément l'écriture du breton, du moins pour les habitants d'un territoire qui représente à peu près la sixième partie du domaine bretonnant. Mais cette normalisation léonarde qui n'a rien de normal pour les autres, constitue en fait sur le plan de l'unification de la langue bretonne, une incontestable reculade non seulement à l'égard de l'écriture Zédach mais aussi à l'égard de l'orthographe de 1908 dite K.L.T. Si les projets exposés par le chanoine Falchun se réalisent, nous perdons du même coup le dernier élément de clarté interdialectale que nous tenions du Moyen-Breton. Nous abandonnons l'ultime distinction qui permettait de maintenir, dans l'écriture des spirantes, une certaine correspondance entre le léonard et les autres dialectes bretons.

La logique du système de Roparz Hémon obligera ceux de ses partisans qui resteront fidèles au ZH à adopter le z du chanoine Falchun pour noter bras, glas, skedus, etc... La logique du système du chanoine Falchun entraînera ses partisans à recourir au ZH de Roparz Hémon pour maintenir la différence de bras et de poazh. Ainsi les adversaires du jour risquent de se réconcilier demain au prix de sacrifices qui mettront leur orgueil à vif mais qui n'apporteront aucune solution définitive au problème de l'unité du breton.

Dans toutes ces combinaisons il ne faudrait pas en effet oublier l'existence du Pays de Vannes. Comme l'a fort bien noté Pierre le Roux, le seul système impeccable est, en l'espèce, l'orthographe vannetaise de Guillevic et Le Goff qui, note partout des consonnes sourdes en finale des adjectifs : bras, glas, fourniz, poah, reih, kaeh, etc... Si, pour suivre le mouvement, les Vannetais adoptent de leur côté les formes braz, glaz, fourniz, etc..., on aboutit à déséquilibrer le système de Vannes qui n'a pas de consonne douce correspondant à l'h. On refait ainsi aux Vannetais l'incohérence du système léonard actuel sous son double visage K.L.T. ou ZH. Même si les bons Venètes se prêtent à la manœuvre, il n'en reste pas moins que les textes léonards leur seront un peu plus difficiles à lire.

Ce ne sont pas seulement les Vannetais qui seraient sacrifiés dans l'opération, mais aussi les gens du Trégor et de Cornouaille.

Essayez de raconter en dialecte léonard à des Cornouaillais du Sud une histoire où il sera question de bêtes sauvages et de chutes d'arbres (loaned gouez, ar gwèz a gouez). Vous n'en direz des nouvelles. Évitez de faire inter-

venir parmi vos animaux des sangliers (*houc'h-gouez*) et des truies même domestiques (*gwes* dans leur langage). Il vous faudrait capituler.

La plus grosse difficulté du parler du Léon pour les Bretons des autres dialectes est cette confusion totale des spirantes finales dans des mots que les Léonards reconnaissent grâce à divers procédés-maison (*gwis* la truie au lieu de *gwes*, *gouez*, sauvage, accentué sur l'ou au lieu du *gwe* cornouaillais, *c'houezi*, suer, et *c'houeza*, souffler, etc...). Il suffit de comparer les diverses formes que les finales des mots suivants peuvent revêtir suivant les lieux pour aboutir à cette conclusion : le système léonard de la sifflante unique n'est pas un article d'exportation.

Léonard **GWAZ** : ailleurs *gwas*, homme, *gwah*, ruisseau, *gwa*, oie.

GWEZ : *gwes*, truie, *gweh*, fois, *gwe*, arbres.

KLEIZ : *kleis*, mourois et craie, *klei*, gauche.

KLEUZ : *kleus*, creux, *kleu*, talus.

KOZ : *kos*, charançon, *koh*, vieux, *ho ko*, votre taupe.

KOUZ : *koues*, lessive, *koueh*, chute.

KRIZ : *kris*, ride, *kri*, dur.

KROZ : *kros*, murmure, *kro*, rude.

C'HOUEZ : *c'hwes*, sueur, *c'weh*, souffle, *c'hwe*, enflure.

LAEZ : *laes*, legs, *laeh*, lait, *lae*, haut.

LAZ : *las*, appel des cloches, *lah*, meurtre, perche et flèche de charrau.

MEZ : *mes*, gland, *meh*, honte, *me*, hydromel.

NOAZ : *noas*, querelle, *noah*, nu.

PIZ : *pis*, pois, *pih*, avare.

RAZ : *ras*, détroit, *rah*, rat, *ra*, chaux.

RUZ : *rus*, reptation, *ru*, rouge.

SEIZ : *seis*, paralysé, *seih*, sept, *sei*, soi.

TEZ : *tes*, toise, *teh*, tétine.

TEUZ : *teuh*, fantôme, *teu*, fondu.

Les Bretons des autres dialectes sont en droit d'attendre que les Léonards K.L.T. maintiennent pour les adjectifs et étendent aux substantifs l'effort qu'ils font actuellement pour distinguer deux dentales spirantes. Dès lors que l'on veut bien admettre qu'une langue littéraire doit avoir une base visuelle plus encore qu'auditive, on ne saurait contester que les gens du Léon eux-mêmes peuvent trouver leur compte dans une diversité des spirantes dentales qui peut leur permettre de préciser le sens d'un mot à première vue sans avoir besoin de se référer au contexte... ou à une traduction française. La peine d'une écriture plus difficile sera payée par une lecture plus facile.

Il résulte de l'évolution que j'ai décrite que le léonard et le zédach connaissent actuellement la même distinction de la sifflante ordinaire et de l'ancienne spirante interdente. Le léonard la représente par l'opposition *s/z* dans les adjectifs. Le zédach par l'opposition *z/zh* dans les adjectifs et dans les noms. Il est donc urgent pour ces deux orthographes de se mettre d'accord. Par suite de la faute commise par les réformateurs de 1941, le zédach se trouve à la tête d'une troisième catégorie en finale des adjectifs : la spirante fantôme. C'est un *z* provenant d'un ancien *d* qui ne se prononce à peu près nulle part (environ une fois sur six) et qui, lorsqu'il daigne apparaître, ne se présente pas comme un *z* mais comme un *s*.

Il existe pourtant un élément de concordance dans cette situation embrouillée. Dans les noms comme dans les adjectifs, les trois orthographes existantes et même la quatrième que nous propose le chanoine Falchun, écrivent la vieille spirante interdente dérivée du *T* par quatre signes différents mais qui, à l'intérieur de chaque système, demeurent identiques dans le corps et à la fin des mots. En vannetais : *koh*, vieux, *Breih*, Bretagne, *Breihiz*, Bretons. En K.L.T. : *koz*, *Breiz*, *Breiziz*. En zédach : *kozh*, *Breizh*, *Breizhiz*. Dans l'orthographe du chanoine Falchun : *koz*, *Breiz*, *Breiziz* (avec des zédes pointés).

Si l'on veut simplement ajouter de nouvelles orthographes à d'autres sans tenir compte des systèmes antérieurs et des contradictions que les nouveautés risquent d'entraîner, il suffit de choisir dans les alphabets comme on consulterait les catalogues des grands magasins.

Mais si l'on veut travailler à concilier les orthographes existantes sans amener de trop grands bouleversements, il faut adopter une écriture intermédiaire, sorte de compromis entre les systèmes en vigueur, s'inspirant des trois idées suivantes :

1° L'opposition *s dur/z doux* adoptée par tous doit être maintenue pour la sifflante ordinaire. On peut si l'on veut, sans diminuer la clarté de l'ortho-

graphe, continuer à écrire la sourde *s* en queue des adjectifs et la sonore *z* à la fin des noms.

2° Mais, puisqu'il ne peut y avoir de consonnes douces en queue des adjectifs et des adverbes, il faut au choix noter par *s* ou supprimer la spirante fantôme de *ruz*, *nevez*, *gouez*, *ivez*, comme l'ont déjà fait divers écrivains trécorrois, quitte à reprendre le *z* dans les dérivés : *ruzia*, *neveziz*, *gouezont*. Le *z* de *ivez* n'est prononcé qu'à l'île d'Ouessant : c'est un peu court.

3° L'ancienne spirante interdente dérivant du *T* doit être représentée en toutes positions par un seul et même signe.

LES EXIGENCES DE LA PHONÉTIQUE

Le chanoine Falchun déclare que les orthographes K.L.T. et Zédach sont en état de péché mortel à l'égard des lois phonétiques les plus élémentaires. Nous pouvons apprécier à quel point il a raison.

Le *z* et l'*s* avaient une force égale en Moyen-Breton car le *z* était au Moyen-Age en France une spirante sourde représentant le son *ts*. On écrivait indifféremment *voiz* et *voitz* en vieux français, *voz* et *vozt* en languedocien, *porz* et *portz* en moyen-breton. Nos prédécesseurs du quinzième siècle ne se servaient pas du *z* pour marquer la mutation ou l'adoucissement de l'*s*.

Le *z* a changé de valeur depuis. Sans trop comprendre cette évolution, les léonards l'ont conservé à la place où ils l'ont trouvé. Il était déjà bien difficile de maintenir le *z* pétrifié dans une valeur dure qu'il n'avait plus dans aucune langue. Il aurait fallu tout au moins s'abstenir de s'en servir pour représenter ailleurs une sifflante douce et sonore. Le K.L.T. et le Zédach sont tombés dans le piège.

Dans toutes les langues les lettres ont une valeur phonétique fixée une fois pour toutes. En breton un *s* est deux fois plus fort qu'un *z*. Utiliser tantôt l'*s* tantôt le *z* pour représenter la même sifflante, en ne tenant compte que de l'étymologie, c'est laisser croire que l'on a affaire à des sons différents.

Il existe bien actuellement en breton des substantifs terminés par *z* et d'autres par *s*. Cette différence de notation n'est pas exacte puisqu'il faudrait partout des fortes. Mais elle a l'avantage pratique de signaler que l'*s* final de mots tels que *kofes* ne devient pas *z* dans les dérivés : *kofessaat*, *kofessour*. Il est possible et probablement utile de conserver cette fixité de la valeur de l'*s* en toutes positions. Il n'y aurait que des avantages à augmenter le nombre des noms terminés par une sourde à condition de posséder une spirante qui serait dure en finale et douce devant la voyelle de la désinence dans les dérivations. Dès lors que l'on pourrait noter différemment les dérivés de *kas*, *haine*, et de *kaz*, *chat*, que se plait à souligner le chanoine Falchun : même quantité de la voyelle, même valeur sourde de la spirante dentale en fin de phrase.

Les conventions d'ordre intérieur ne sont pas toutes puissantes. Elles ne peuvent aller contre certaines lois générales. S'il a été facile de décider que l'*s* en breton aurait toujours une valeur dure, il serait par contre impossible de lui donner le son doux en toutes positions qui est le privilège du *z*. Un *s* appuyé par une autre consonne ne peut être que dur : anglais *horse*, *worse*, français *verset*, *corset*, languedocien *Carsac*. L'*s* doux dans cette position ne peut être figuré que par un *z* : français *Verzé*, languedocien *Larzac*.

Si l'on veut unifier le breton, la spirante dentale qui doit correspondre à l'h vélaire du pays de Vannes doit être : 1° sourde en finale absolue ; 2° douce entre voyelles ; 3° douce après un *r*, puisque la spirante vannetaise reste invariable dans ces trois positions. L'*s* remplit la première et peut remplir la deuxième condition si l'on modifie la convention qui, en breton, l'a fixé dans une valeur dure. Le *z* satisfait à la deuxième et à la troisième condition. La seule lettre capable de remplir les trois est le *th* anglais (*youth*, *weather*, *further*). C'est donc le *th* que nous devons adopter.

Pour noter la valeur dure du *th* devant les terminaisons du comparatif et du superlatif : *kothoc'h*, *kotha*, je suis partisan d'indiquer par un tréma sur l'*a* ou l'*o* de la désinence que le *th* doit être traité comme s'il se trouvait en fin de mot. Il existe en effet une véritable coupure entre l'adjectif et la désinence à la place d'un ancien *s* vieux-celtique qui a disparu (— *samos*, *sama*, *koth*, vieux. *koth-sam* —, le plus vieux) sans laisser d'autre trace qu'une forte aspiration. Le rôle du tréma en français est le même : dans *éigé* il marque la place d'un ancien *t* disparu (*écicuta*) et souligne entre le *gu* et l'*e* final l'existence d'une coupure sans laquelle on prononcerait *éigé* comme *figue*. On pourrait résoudre de la même façon la différence de prononciation de la vélaire dans *sec'ha*, le plus sec, et *sec'ha*, sécher, sans recourir à l'adoption de l'affreux

double h et sans nous exposer aux risques de confusion de l'h vélaire simple et de l'h aspiré. Assurément les Vannetais oublieront souvent de placer, sur l'a de kotha, un tréma qui ne correspond à rien dans leur dialecte. Les Léonards leur compteront une demi-faute. Et l'on ne pendra personne !

EXISTE-T-IL UNE SOLUTION DE RECHANGE ?

Le chanoine Falchun a bien vu qu'une orthographe ne tenant compte que de la prononciation d'un dialecte ne ferait qu'accentuer le fossé entre le léonard et les autres bretons. Il a voulu laisser la porte ouverte à l'unification en proposant de remplacer le ZH par une sifflante pointée en K.L.T. et un h pointé en Vannetais. Dans le système de 1908 cette sifflante pointée devrait être un s en queue des adjectifs et un z à la fin des noms.

Les curieux se demanderont à quoi correspondent ces spirantes soulignées d'un point. Qu'ils veuillent bien se reporter à l'ATLAS de BASSE-BRETAGNE. Pierre le Roux nous y explique, en avant-propos, que l's pointé est égal au th dur anglais et le z pointé au th doux. Il note par z pointé, donc par th doux, la prononciation de l'île de Sein pour gwerza, gwerzid, merzer, c'hweza. Or, dans ces mots, le z correspond bien à un h en Vannetais.

Le témoignage de Pierre le Roux concorde de façon impressionnante avec celui du Gonidec qui, dans son dictionnaire, remarquait que le z de merzer « se prononce exactement comme le th anglais ». On se demande pourquoi le « Régulateur » (?) n'a pas noté la spirante interdente comme il l'entendait. Sa négligence nous a valu plus d'un siècle d'incohérence et de flottement. Elle n'est pas sans avoir eu quelque influence sur la dégénérescence du z interdentale dans un pays où l'influence de l'écriture ne saurait être niée.

Si le z et l's pointés correspondent bien au th, qu'on me permette de penser que le signe employé n'est pas indifférent. Avec ou sans h, avec ou sans points, le z et l's ont toujours les mêmes inconvénients. Il convient d'ajouter que la mémoire visuelle trouverait encore moins de prise dans l'opposition z simple/z pointé que dans la distinction pourtant ardue des z et des zh. Les élèves pointeraient tous les z ou aucun. Le chanoine Falchun renonce d'ailleurs par avance à leur apprendre les règles du pointage et réserve ce casse-tête aux personnes chargées de corriger les épreuves d'imprimerie.

L'inconvénient le plus grave d'un système à base de pointage, est de nécessiter deux éditions du même livre, l'une avec des z pointés pour les Léonards, l'autre avec des h pointés pour les Vannetais. Question financière, donc insoluble pour nous. Les éditeurs les plus astucieux finiraient peut-être par supprimer les lettres, ne laissant subsister que les points. Faudrait-il émailler nos textes de pointillés ou de symboles musicaux pour être compris de tous ?

Enfin l'inconvénient matériel. Il est stupide. Mais il est de taille. Les machines à écrire, pas plus que les imprimeries ordinaires, ne sont capables de reproduire le z et l'h pointés. L'exemple irlandais est à méditer ici. L'alphabet gaélique comporte un t pointé qui représente le th anglais. Les Irlandais tenaient beaucoup à ce signe qui leur était propre et qui avait l'avantage, du moins en apparence, de répondre au principe « un signe, un son ». Mais le point ne constitue-t-il pas en fait un second signe ? Et un signe autrement plus difficile à utiliser que l'h dont il tient la place. Aussi les Gaëls ont-ils dû renoncer à une fantaisie orthographique qui pouvait convenir à l'époque des manuscrits mais qui ne répond plus aux besoins de la technique moderne. On imprime le gaélique dans la presse de Dublin en caractères internationaux, c'est-à-dire... avec des th comme tout le monde.

A L'EXACTE MESURE DE CE QU'IL NOUS FAUT

Il n'est pas sans intérêt de remarquer ici que les Irlandais font entendre leur th ou leur t pointé comme les Vannetais dans Ropert, Blavet, Questembert ou Kerport. Tout se tient dans le monde celtique. Les gens de Vannes qui prononcent le t comme un h dans gart, port, pert, bart, houart ne doivent pas avoir grand mal à reprendre le th du vieux-breton. Ils y gagneront d'écrire d'une seule façon kerangart et kerangarh, kerpert et kerperh, kerhouart et kerhouarh, kut et kuh, port et porh. Cette dualité d'orthographe qui se rencontre à tout instant dans les noms du pays de Vannes, remonte à l'époque où le triomphe du français n'a plus permis d'écrire correctement un signe inconnu dans la langue victorieuse. On trouve même une triple forme kerembart, kerembarh, et kerembartz entre Branderion et Hennebont. La forme en tz se retrouve dans toute la Bretagne : Portz-Even, Portz-Moguer, Portzic, Kerouartz, Brasparis, Batz, etc...

Le tz avait été adopté à la fin du Moyen-Age pour représenter le moins mal possible dans l'alphabet français le th du vieux-breton. Seul, je crois, Saint-Coulitz se souvient encore de la vieille orthographe du nom de son patron : Kouleth. Dans les textes du Moyen-Breton nous trouvons les formes portz, cour, portz-mor, port, portz-rastell, verrou, portzic, huissier, gartz, haie, bartz, barde, Artzul, Arthur, Matzeu, Mathieu, etc... La graphie liortz, jardin, est attestée par la Chrestomatie jusqu'en 1746.

Le guide du voyageur rédigé par E. Dury et édité par Siegle sous le titre « Le Français en Angleterre » utilise le tz pour indiquer la prononciation du th anglais : month (montz), mouth (maoutz), fourth (fortz), north (nortz), with (ouitz). Ainsi la façon de mettre à la mode française l'orthographe du th n'est pas différente dans le Registre de Quemper-Guénec de 1603 et un quelconque manuel d'anglais publié pour les lecteurs français au 20^e siècle ! Est-il possible de démontrer plus clairement l'identité fondamentale du th anglais et du th breton ?

Qu'on n'aille pas me dire que les Bretons qui ignorent l'anglais ne sauront jamais prononcer le th. On veut absolument prendre pour des imbéciles des gens qui font pourtant toutes les cinq minutes des choses autrement compliquées. Les Bretons n'ont pas besoin, je pense, de savoir l'anglais pour prononcer z le t de ti, tan, tad lorsque c'est nécessaire. Jusqu'au Père Maunoir, on n'écrivait même pas la mutation du t en z et cela n'avait pas l'air de gêner grand monde. Ici encore c'est le z qui est difficile, ce n'est pas le th, seule lettre qui permette au lecteur de reconnaître du premier coup la spiration du t sans risque de confusion avec la mutation du d en z. On ne voit vraiment pas quelle autre lettre pourrait représenter à la fois le th de ma thi, doux comme un z parce qu'il vient après la voyelle tonique du possessif, et le th de më thi que les gens du pays de Scaër prononcent entre leurs dents, dur et sifflant comme font les Anglais à l'initiale des mots, parce que la spirante ici se trouve précédée d'une voyelle atone.

Bien mieux, le th peut devenir un instrument de culture des plus utiles et des plus séduisants. C'est une des clés qui doit permettre aux jeunes Bretons d'apercevoir d'un seul coup d'œil et même de parler les étymologies des langues vivantes que les autres sont obligés d'aller découvrir péniblement dans le linceul poussiéreux des langues mortes. Le Breton qui sait que pema devient ma fenn, ma tête, et que ti donne ma thi, ma maison, passe du latin pater à l'anglais father aussi facilement qu'il change de cran le dossier de sa chaise longue. Avis donc à tous les bons apôtres de l'enseignement classique : c'est le breton qui doit devenir notre langue de référence et le témoin de notre formation.

IL APPARENTE, ACCORDE ET REUNIT

Le th nous permet d'établir des correspondances avec les langues de tous les peuples voisins et par là de répondre dans un grand nombre de cas à la question que se posent continuellement les usagers du zh : où faut-il le placer ?

En Français nous trouvons par exemple les affinités suivantes :

- aberth (offert), dezerth (désert).
 - arth (art), liorth (horticulture), parth et perth (part), porth (port), torth (tourte).
 - arthel (articulation), burthud (vertu), gwerthid (vertèbre), meurth (martial), merther (martyr), morthol (marteau), skartha (écarter), torthienn (tourteau), teurth (tor), turthunell (tourterelle).
 - Arthur (Arthur), Filbarth (Philibert), Marthin (Martin), Roparth (Robert), Gwithur (Victor), Mathe (Mathieu), Matheas (Mathias).
 - teth (tétine), strith (strict), pervech (parfait).
 - barath (baratte), bath (battre), duath (docte), kath (chat), kravath (grabat), lath (latte), rath (rat).
 - Breith (Bretagne), eith (huit), reither (recteur), seith (sept), treith (trajet, traite).
 - fraeth (fraction), froueth (fruit), kaeth (captif), laeth (lait), saeth (sagittaire).
 - bathouenn (battant), dluthean (truite), lither (lettre), mether (matière), mathenn (natte), nitha (nettoyer).
- Des rapprochements intéressants pourraient être faits dans d'autres langues.
- En anglais, worth, valeur, breton gwerth, vente.
- En allemand, gerte, baguette, breton garthou, aiguillon, nackt, nu, breton noath.

Le th permet de rétablir une foule de concordances à l'intérieur même de la langue bretonne.

C'est d'abord le passage de outh, contre, à outâ, outi, outo, contre lui, elle, eux, dont le z du léonard ouz ne permettait pas de rendre compte...

C'est la relation de tourth, bélier, à tourta, frapper de la tête, de skuith, fatigué, à son contraire eskuit, dispos, de chwetha, souffler, à chwitell, sifflet...

C'est l'identité de certaines formes dialectales en apparence éloignées telles que kuz, kah et kut, cachette, lazar et latar, brume, kohper, kospet et kotper (que d'aucuns expliquaient cocassement par « poire à bouillie » d'après kaot)...

Disons enfin pourquoi les militants culturels qui travaillent depuis vingt ans à rendre leur vrai visage aux noms de lieux et de personnes n'ont pas encore obtenu de résultat définitif, valable pour l'ensemble du pays.

Dans le système de rebretonnisation qu'ils ont adopté, les noms qui s'écrivaient avec un t en vieux-breton, tout comme ceux qui conservent parfois cette lettre dans l'orthographe française, sont écrits par h ou c'h s'ils subsistent en pays de Vannes et par z lorsqu'on les trouve en Haute-Bretagne. Ainsi, dans le Morbihan, on écrit le Blavet : Blâvoec'h et Questembert (Kaistemberth en 1160) : Kistreberc'h. Par contre on note comme en français Limerzel, qui était Lismert'her, la Cour du Martyr en vieux-breton d'après Joseph Loth. Thomas Jeusset transforme en Porniz, le nom de Pornic qui s'écrivait Pornith en 1187. Il change Montfort en Monforz, Betton en Bezon, Nort en Norz, le Pertre en Perz, Breteil en Breizial ! La distinction faite ainsi entre le Vannetais et le pays gallo ne repose sur rien de réel. Chacun sait bien que la minorité celtisante du pays nantais a évolué de la même façon que le Morbihan. Il faut avoir une certaine dose de sérénité pour affubler les noms de lieux des environs du Bourg-de-Batz de zédes sonores comme si la Loire débouchait en un point de la rade de Brest !

Le th permet de normaliser les noms de lieux et de personnes d'un bout à l'autre de la Bretagne. Quelle que soit l'orthographe de leur état civil, Roperl, Roperh, Ropars, Roparz ou Ropartz, les descendants des anciens Roperth doivent restaurer dans leur nom de famille, le signe de l'unité bretonne.

RELEVONS NOS ENSEIGNES

Plusieurs de nos compatriotes ont déjà vu la voie à suivre. Ici encore l'Abbé Perrot a joué le rôle de promoteur, d'initiateur qui a été le sien dans de nombreux secteurs de la vie spirituelle et culturelle de notre pays. Lorsqu'il a proposé d'adopter le th, Roparz Hémon n'a pas voulu l'entendre. De son côté, Alain J. Raudé a suggéré, dès 1942, dans la revue SAV de laisser tomber le zh au profit du th. Aujourd'hui nous sommes contraints d'accomplir le geste nécessaire que nos maîtres ont refusé. Car nous ne pouvons plus tricher en torturant la valeur phonétique des lettres françaises ou en les rapetassant deux à deux. Assez de réformes sans lendemain.

Nous ne sommes plus à l'ère où les Celtes taillaient les signes ogamiques sur des baguettes de coudrier. Nous vivons à l'âge de l'imprimerie électronique. Ne l'oublions pas. Le zh de Roparz Hémon, le z pointé du chanoine Falchun, le z surmonté d'un tiret préconisé en 1938 par les congressistes de Lorient sont des signes confidentiels dont l'usage et la valeur ne sont et ne seront jamais connus par plus d'un millier de braves gens. Remplaçons ces cryptographes par une des lettres les plus répandues sur la face du globe terrestre puisqu'elle est utilisée chaque jour par deux cent cinquante millions d'hommes. Comment pourrions-nous continuer à ignorer que les Bretons du Nord publient chaque semaine un nouveau livre en th alors que, de ce côté-ci de la Manche, nous en sortons un en z (avec ou sans ache) de temps à autre, tout au plus une fois chaque cinq ans. Facilitons les échanges culturels entre le Pays de Galles et Breith. Ce n'est pas nous qui pouvons y perdre.

Il est temps de récupérer le vieux symbole celtique du th et d'apprendre à nos enfants à le reconnaître et à l'aimer comme le signe de ralliement de notre langue non seulement dans l'histoire, du vieux-breton jusqu'à nous, mais aussi dans la géographie, des Vénètes aux Léonards, des Cornouaillais aux Gallois, des Trécorrois aux Corniques. L'heure est venue pour Breith de relever ses enseignes et de faire un pas de plus vers son affranchissement culturel et la reconquête de son unité.

P. KERAOD.

Imprimerie GAULIER, 11, rue Malebranche (9^e).

SKED

SEVEL KELTIA EVIT DOUE

Directeur : P. KERAOD, 14, Allée du Bel-Air, Clamart (Seine).

Administrateur : Gildas MORVANT, 220, Rue des Pyrénées, Paris (20^e) ;

Secrétaire à la propagande : Pierre LE TROADEC.

Collaborateurs : Henri CAOISSIN, A.-J. RAUDE-PENIARH.

SOUSCRIPTIONS (4 cahiers) : 400 FRANCS.

PRIX DE L'EXEMPLAIRE : 100 FRANCS.

ENVOIS DE FONDS : Gildas MORVANT, 220, Rue des Pyrénées, Paris (20^e) ;

C.C.P. PARIS : 11.105-17.

RESPONSABILITE. — Les articles publiés dans « Sked », n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les éditoriaux et les articles non signés paraissent sous la responsabilité du Directeur seul.

CAHIERS DEJA PARUS. — Complétez vos collections de « SKED », de toute urgence. Plusieurs cahiers sont en voie d'épuisement. Prix uniforme de l'exemplaire : 100 francs.

- | | |
|---|-----------------------------------|
| N° 1 : Education et plein air (épuisé). | N° 5 : Holocaustes. |
| N° 3 : Noël de Celtie. | N° 6 : Moines, Soldats, Artisans. |
| N° 2 : Fidélité au passé de la Race. | N° 7 : Cadoudal, Calloch, Perrot. |
| N° 4 : Jeunesse celtique (épuisé). | N° 8 : Jeunesse et Tradition. |
| N° 9 : Notre peuple et les autres. | |

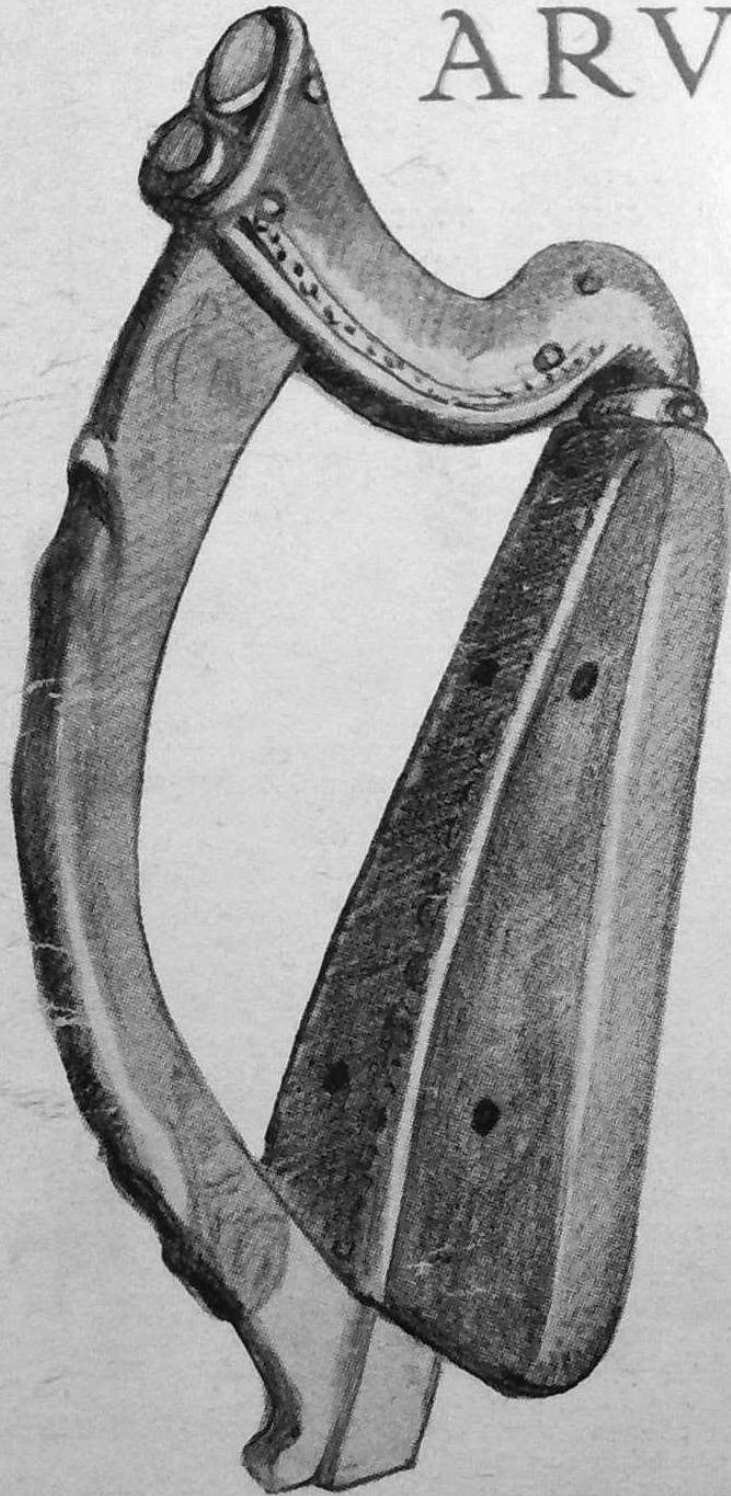
REVUES (ECHANGES) :

AELWYD, Urdd Gobaith, Cymru, Aberystwyth (Cymru).
AL LIAMM-TIR NA N'OG, P. Le Bihan, 13, rte de Vaugirard, Meudon (S.-et-O.).
BLEUN-BRUG, Abbé Bleunven, Saint-Renan (Finistère).
BREU-GUENED, Abbé Le Palud, 6, rue de Rosmadec, Vannes.
CAHIERS DU FEDERALISME EUROPEEN, U.F.A.T., à Groningue (Pays-Bas).
LA TERRE BRETONNE, Abbé Gautier, 3, rue du Départ, Paris.
LE PAYS BRETON-BRO-VREIZH, Jean Choleau, 21, rue Saint-Louis, Vitry.
NOTRE FLANDRE, Louis Hoex, 60, rue du Calvaire, Lille.
VIKING, Albert Patin, 28, rue Vaneau, Paris (7^e).

UR BAGAD SKEDOURION NEVES. — Hor mignoned zo laouen o kemenn deoc'h ganedigezh :

Patrig, mab Herri Guyonnet, d'ar miz eost 1953, e Dakar (Sénégal),
Gwenaél, mab Erwan Blain, d'ar miz eost 1953, en Algérie,
Gael, merc'h Perig Keraod, d'ar miz eost 1953, e Pont'n-Abad (Kernew),
Armael, mab Yann Balac, d'ar miz c'hwevrer 1954, e Paris,
Marivon, merc'h Ived Stalaert-Conan, d'ar miz meurth 1954, e Paris.
RA VO MEULET AN AOTROU !

DIHUN,
TELEN
ARVOR!



HARPE CELTIQUE (1220)

TRINITY COLLEGE LIBRARY, DUBLIN

CROQUIS DE DENISE MEGEVAND